REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION • DISCIPLINE • TRAVAIL

9

MINISTERE DU PLAN

AUTORITE POUR L'AMENAGEMENT
DE LA REGION DU SUD-OUEST
(A.R.S.O)

# ESQUISSE DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DE LA REGION DU SUD-OUEST

# AVERTISSEMENT

L'"Esquisse du Schéma Directeur d'Aménagement de la Région du Sud-Ouest" a été réalisée sous l'égide du District Autonome de SAN PEDRO et avec la collaboration des services du Ministère du PLAN. Elle se fonde sur des études qui jusqu'alors ont été menées sectoriellement sans qu'un plan d'ensemble n'ait pu réellement être déterminé. Ce sera justement l'une des ambitions de l'AUTORITE POUR L'AMENAGEMENT DE LA REGION DU SUD-OUEST, Société d'Etat dotée de puissants moyens d'action, créée le 22 Décembre 1969 et dont l'activité débutera en 1970, d'établir un Schéma Directeur impliquant la cohérence de la programmation des équipements et à fortiori des études préalables à mener.

Mais il va sans dire que ce n'est pas en deux semaines, période au cours de laquelle a dû être élaborée cette Esquisse que le lecteur trouvera tout ce qu'il est en droit d'attendre d'un Schéma Directeur digne de ce nom.

L'attention doit être particulièrement attirée sur le fait que l'actuel sous-peuplement de la Région du Sud-Ouest va nécessiter un examen minutieux des problèmes démographiques en général et des problèmes migratoires en particulier.

./...

De même en ce qui concerne l'analyse des activités agricoles et industrielles qu'il faudra promouvoir, il n'a pas été possible de préciser davantage dans le détail les principales opérations envisagées car des études complémentaires s'avèreront nécessaires.

Mais en même temps, il conviendra de considérer la contrainte financière qui permettra de réaliser sinon le souhaitable du moins le possible grâce aux efforts de la COTE D'IVOIRE et de ceux de ses partenaires qui auront bien voulu apporter leur aide pour contribuer à cette oeuvre de développement économique régional.

# - SOMMAIRE -


CHAPITRE I : Description et perspectives générales de l'aire régionale. — Page

1.1. La délimitation de l'aire régionale — 1.2
1.2. Les caractéristiques physiques — 1.4.
1.3. Le Port de San-Pedro, pôle de développement — 1.5.
1.4. Le potentiel économique — 1.6.
1.4.1. La richesse agricole
1.4.2. Les richesses industrielles
1.5. Les communications — 1.8
1.6. La répartition de la population — 1.8.
1.7. Les caractéristiques socio-démographiques — 1.10
1.7.1. Les migrations
1.7.2. Les perspectives démographiques

CHAPITRE 2 : Perspectives sectorielles d'investissements publics

2.1. Agriculture

Les périmètres villageois — 2.11
Les cultures industrielles — 2.1.21
Les forêts — 2.1.5.1.
La production animale — 2.1.6.1.

2.II. Infrastructure économique

Les routes — 2.II.1.1.
L'édilité — 2.II.2.1
Le port — 2.II.3.1.
L'hydraulique — 2.II.4.1
Les télécommunications — 2.II.V.1
L'énergie électrique — 2.II.6.1.

2.III. Le développement culturel

L'Enseignement primaire — 2.III.1
L'Enseignement secondaire — 2.III.2
L'Enseignement technique — 2.III.2
L'Enseignement agricole — 2.III.3.

2.IV. L'infrastructure sanitaire — 2.IV.1

2.V. L'infrastructure sociale — 2.V.1.

CHAPITRE 3 : Le développement industriel — 3.1.

CHAPITRE 4 : Le développement touristique — 4.1.

CHAPITRE 5 : Conclusion — 5.1.

C'est à partir de plusieurs études réalisées dans la Région du Sud-Ouest déjà bien avant la naissance du District Autonome de SAN PEDRO et la création de l'Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (A.R.S.O.) qu'a été établi le projet de Schéma Directeur de la Région du Sud-Ouest.

Ce Schéma Directeur répond à la nécessité de mettre en valeur l'Ouest du pays et en particulier le Sud-Ouest, en vue d'atténuer les disparités et de rechercher en même temps une meilleure harmonisation de la croissance économique nationale. En effet, l'Ouest du pays tend à se dépeupler irrésistiblement au profit de l'Est et surtout de la Région d'ABIDJAN et, par conséquent, il fallait bien trouver un nouvel équilibre dans l'utilisation des ressources.

# CHAPITRE 1

## DESCRIPTION ET PERSPECTIVES GENERALES DE L'AIRE REGIONALE

### 1.1 LA DELIMITATION DE L'AIRE REGIONALE

Après plusieurs agrandissements du périmètre de la région du Sud-Ouest, il a été convenu que le champ d'application du Schéma Directeur s'étendrait sur une aire de près de 37.000 Km2 bien qu'en réalité la zone d'influence soit sensiblement plus vaste notamment en direction du Nord.

La région bénéficie au Sud d'une façade d'environ 300 kilomètres de côte. A l'Ouest, le fleuve CAVALLY sert de frontière commune avec le LIBERIA. L'aire considérée est représentée actuellement par les anciennes Sous-Préfectures de GRABO, GRAND-BEREBY, SASSANDRA, TABOU, BUYO, SOUBRE, TAI, GUIGLO et FRESCO.

Ces territoires n'ont encore jamais été reliés entre eux par des voies de communications modernes ; aussi c'est d'un ensemble vierge de relations privilégiées que sera créée une nouvelle région économique dont le Schéma Directeur constituera l'ossature.

./..

Or une telle structure n'est efficace que dans la mesure où les potentialités régionales ont été suffisamment analysées et les pôles de développement correctement sélectionnés. Une dil ution des efforts engagés serait particulièrement dangereuse au cours de la phase précédant le démarrage économique régional et risquerait d'éloigner considérablement le moment qui garantira le succès de l'opération alors engagée.

Aussi faut-il commencer par l'analyse traditionnelle du passé et par la détermination des futures vocations régionales ce qui facilitera la définition d'une structure grâce à laquelle la dynamique du développement économique régional a de meilleures chances de voir le jour.

Cette structure à définir a pour principal support les ressources en hommes et en matières. C'est pourquoi il convient d'analyser scrupuleusement chacun de ces facteurs pour fixer les orientations fondamentales qui sont à prendre d'ici 1980 - 85, et de déterminer l'ordre de réalisation souhaitable des actions à entreprendre pour mener à bien le développement intégré du Sud-Ouest. Mais auparavant, il n'est sans doute pas inutile de prendre en considération les caractéristiques physiques régionales, premières réalités du Sud-Ouest.

./..

## 1.2 LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES.

Les caractères physiques de la région sont relativement homogènes et il est difficile d'individualiser les zones car en plus ses caractères se retrouvent au-delà des limites régionales.

L'orientation de la structure géologique Sud-Ouest Nord-Est du socle EBERNEEN s'observe avec une grande netteté. Les surfaces applanies des glacis granitiques prédominent dans la partie septentrionale et une dépression schisteuse à topographie confuse et vallonnée s'ouvre plus au Sud. Au-delà d'un rehaussement granitique s'étendent de bas plateaux en majeure partie granitiques, très finement disséqués par l'érosion différentielle. Les rivières franchissent avec difficultés des bourrelets sableux au niveau de leur embouchure avant de se jeter dans la mer. La côte est surélevée et rocheuse, avec des escarpements non dénués de pittoresque, allant de TABOU à SASSANDRA.

La pluviométrie est très élevée près de la frontière libérienne. Les maxima ivoiriens se rencontrent en effet à la station de GRABO et à DANANE dans la région Ouest : 2.320 m/m par an. Les hauteurs d'eau décroissent vers le Nord, l'Est et la mer pour atteindre moins de 1.600 m/m à SASSANDRA.

./..

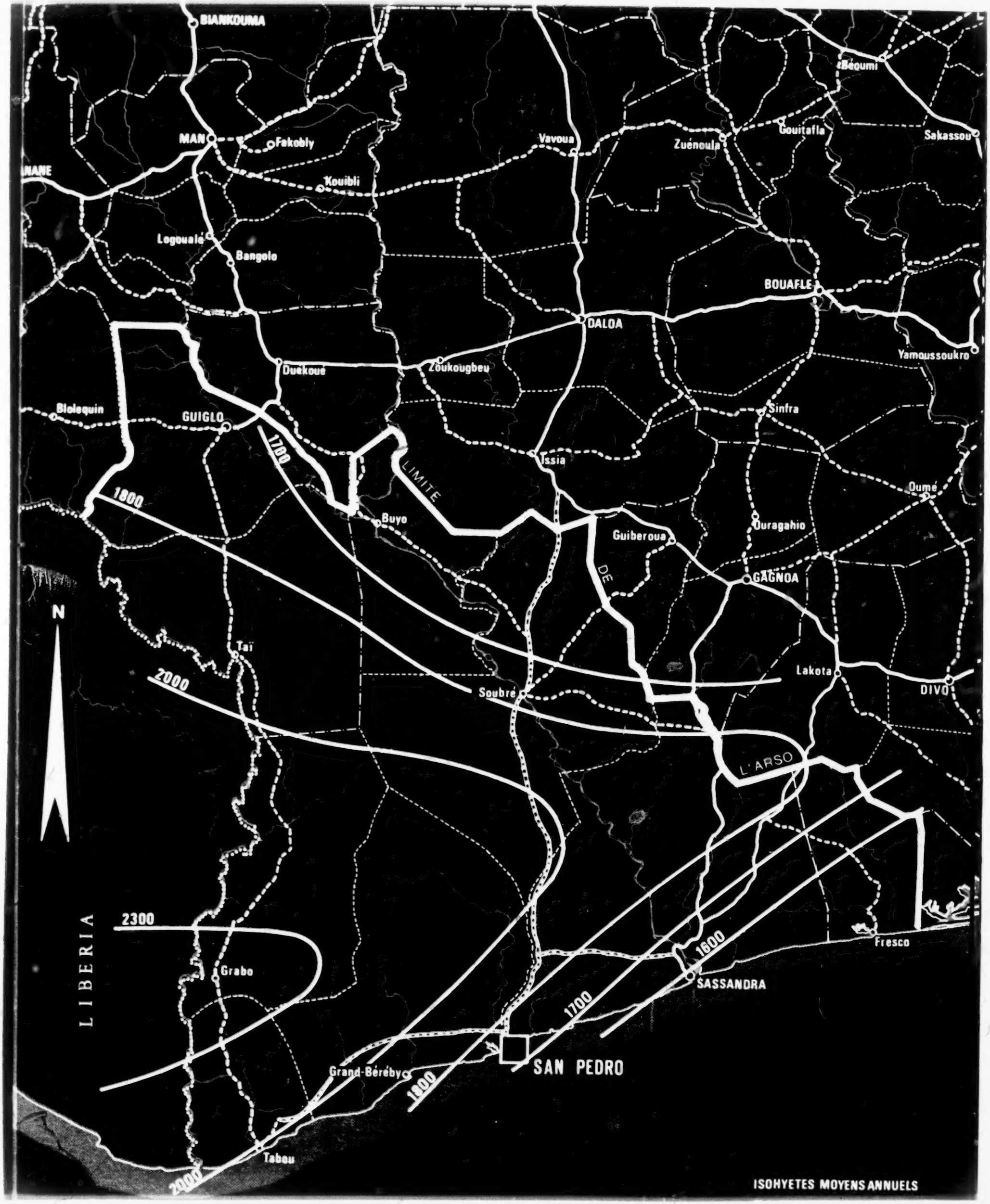
BIANKOUMA
MAN
Fakobly
Kouibli
Vavoua
Zuénoula
Béoumi
Gouitafla
Sakassou
Legoualé
Bangolo
BOUAFLE
DALOA
Yamoussoukro
Duekoue
Zoukougbeu
Blolequin
GUIGLO
Sinfra
1700
LIMITE
Issia
Oumé
1800
Buyo
Guiberoua
Ouragahio
DE
GAGNOA
N
Taï
2000
Soubré
Lakota
DIVO
L'ARSO
2300
LIBERIA
Grabo
1600
Fresco
SASSANDRA
1700
SAN PEDRO
Grand-Bérébyo
1800
Tabou
2000
ISOHYETES MOYENS ANNUELS

Dans la partie intérieure, les pluies sont régulières tout au long de l'année. Sur le littoral, l'alternance de deux courtes périodes extrêmement sèches provoque dans la végétation un chapelet de petites savanes littorales. Dans l'intérieur de la région, la forêt dense est parsemée de quelques très rares clairières de défrichement.

## 1.3 LE PORT DE SAN PEDRO, POLE DE DEVELOPPEMENT

D'ores et déjà, on sait que le port de SAN PEDRO constitue le principal pôle de développement. Prévu dans un premier temps comme port d'exportation de bois, sa bonne marche dépendra du développement des productions régionales, de la mise en place des infrastructures nécessaires pour assurer la circulation des produits et de la création des structures d'accueil pour les populations immigrantes nouvellement arrivées.

Le port de SAN PEDRO situé au centre de la côte Sud-Ouest a été choisi en raison du site favorable à l'entrée des navires dans la rade ; le site étant naturellement très protégé, une économie sur les coûts d'aménagement du port a pu être dégagée dont peut bénéficier en échange la construction de la ville. La capacité maximum du port est de deux millions de tonnes pour une surface disponible de 60 hectares en plan d'eau et de 85 hectares en terre plein. En outre, des solutions sont déjà prévues pour aménager une éventuelle extension du port.

./..

## 1.4 LE POTENTIEL ECONOMIQUE.

Si dans une première phase le port se développera presque exclusivement grâce à l'exportation des bois, son activité se diversifiera ensuite en raison de la richesse agricole potentielle du Sud-Ouest et de la présence de quelques gisements notamment de fer, de manganèse, d'or...

### 1.4.1 LA RICHESSE AGRICOLE.

La richesse potentielle agricole ne doit cependant pas faire illusion. Si le climat chaud et humide constitue un atout favorable à la production agricole, un certain nombre de contraintes impose que soit mise en oeuvre une politique de développement rationnelle et concertée. Cette politique doit déterminer la meilleure utilisation possible des terres en vue de répondre à l'importance des besoins et définir en même temps les structures agricoles à mettre en place sous la contrainte de la rareté relative des bonnes terres existant dans l'ensemble du Sud-Ouest. Aussi du point de vue de la politique foncière à mener, trois types de terrains attirent l'attention

- les zones de relief tourmenté qui ne sauraient être défrichées sans dégradation rapide du sol,
- les zones de forêt relativement riches qui doivent constituer une réserve d'exploitation nécessaire à l'approvisionnement régulier en bois du port,

./..

- les zones utilisables pour des aménagements importants et intensifs, c'est-à-dire les sols plats, profonds et peu gravillonnaires. Leur rareté mérite une attention particulière qui en éviterait le gaspillage.

Des défrichements anarchiques risqueraient de compromettre la mise en valeur ultérieure du Sud-Ouest. Il s'ensuit que l'attribution des terres à l'initiative privée ne devrait se réaliser qu'après la fixation au préalable des choix sur les axes de développement agricole de la région. Une "bande de protection" pourrait avantageusement déterminer les limites des zones a classer et assurer ainsi une meilleure sauvegarde des terres.

Les moyens d'action à mettre en oeuvre consistent surtout à contrôler l'immigration et à créer une structure d'encadrement agricole efficace.

### 1.4.2 LES RICHESSES INDUSTRIELLES.

Une autre source de richesse est celle provenant de l'activité extractive. Elle doit se traduire dans le Sud-Ouest par une fonction de transit du Port de SAN PEDRO et une importante activité industrielle dans cette ville. De plus, non seulement sur la côte de cette ville, mais aussi sur l'ensemble

./..

du littoral peut se développer un tourisme très prospère en raison de la beauté des sites. Certains sont déjà réputés comme ceux de SASSANDRA ou de MONOGAGA.

## 1.5 LES COMMUNICATIONS.

Pour faciliter les communications, l'ensemble de la région sera innervé par un réseau routier se composant de trois grands axes principaux : un axe Nord-Sud formant une fourche SAN PEDRO - SOUBRE - ISSIA et SAN PEDRO - SOUBRE - GUIGLO - MAN; un axe transversal Est-Ouest de SASSANDRA à TABOU et un troisième axe TABOU-TAI d'où partiront les liaisons transversalles ultérieurement.

## 1.6 LA REPARTITION DE LA POPULATION.

Ces axes routiers permettront un désenclavement de la région dont la superficie représente 11,5% du territoire national et la population une part encore plus faible soit à peine 3% en 1965. En cette même année, la densité n'était que de 3 habitants au Km2 soit 4 fois moins que dans l'ensemble du pays. Cette densité est la plus faible de celles rencontrées dans toutes les régions de COTE D'IVOIRE. Elle n'est cependant pas répartie également dans toute la région. Les Sous-Préfectures les plus denses sont d'abord celles de TABOU, SOUBRE, SASSANDRA, FRESCO, GUIGLO avec une densité supérieure

./..

ou égale à la moyenne régionale, puis celles de BUYO, TAI, GRAND-BEREBY et GRABO de densité inférieure. Les Sous-Préfectures les plus denses sont aussi celles où la population en volume est la plus importante. Elles constituent le triangle SOUBRE - TABOU - SASSANDRA dans lequel SAN PEDRO semble bien situé au centre de la base TABOU - SASSANDRA.

| S/Préfectures | Superficie Km2 | Population en 1965 | Densité hab/Km2 en 1965 |
|---|---|---|---|
| GRABO | 3.524,59 | 4.000 | 1 |
| Gd BEREBY | 6.054,29 | 8.000 | 1 |
| SASSANDRA | 6.141,56 | 32.000 | 5 |
| TABOU | 1.894,22 | 14.000 | 8 |
| BUYO | 3.449,25 | 6.000 | 2 |
| SOUBRE | 5.399,25 | 29.000 | 6 |
| TAI | 3.917,08 | 4.000 | 1 |
| GUIGLO | 4.875,48 | 17.400 | 4 |
| FRESCO | 1.852,40 | 7.000 | 4 |
| TOTAL | 36.908,12 | 121.400 | 3 |
| Ensemble Côte d'Ivoire | 319.822,00 | 3.712.200 | 12 |

TABLEAU 1 : Densité de population dans le Sud-Ouest

BIANKOUMA
Béoumi
Gouitafla
Sakassou
MAN
Fakobly
Yavoua
Zuénoula
NANE
Kouibli
Logouale
Bangolo
BOUAFLE
DALOA
Yamoussoukro
Duékoué
Zoukougbeu
Sinfra
Blolequin
GUIGLO
Issia
LIMITE
Oumé
Buyo
Ouragahio
Guiberoua
DE
GAGNOA
Taï
Soubre
Lakota
DIVO
L'ARSO
LIBERIA
Fresco
Grabo
SASSANDRA
SAN PEDRO
Grand-Béréby
Tabou

Densité inférieure à 4 hab km2
Densité égale à 4 hab km2
Densité supérieure à 4 hab km2

# DENSITE DE POPULATION

BIANKOUMA
MAN
Fakobly
Kouibli
Logouale
Bangolo
Vavoua
Zuénoula
Béoumi
Gouitafla
Sakassou
BOUAFLE
DALOA
Yamoussoukro
Duékoué
Zoukougbeu
Bloléquin
GUIGLO
Sinfra
Issia
LIMITE
Oumé
Buyo
Ouragahio
Guiberoua
DE
GAGNOA
Lakota
DIVO
Soubré
L'ARSO
LIBERIA
Grabo
SASSANDRA
Fresco
SAN PEDRO
Grand-Bereby
Tabou
Espace vide
de 1 à 5 hab/km2
de 5 à 10 hab/km2
de 10 à 20 hab/km2

## 1.7 LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES.

La zone forestière intérieure est pratiquement vide de population ; quelques villages s'alignent seulement le le long des routes. En revanche dans la partie littorale, un semis très lâche de villages s'étend jusqu'à une cinquantaine de kilomètres de la côte suivant un mode d'habitat dispersé.

La taille moyenne des villages va de 171 habitants dans la Sous-Préfecture de TAÏ à 47 habitants dans celle de GRAND-BEREBY en 1965. Le nombre moyen de l'ensemble est de 99 habitants par village.

| S/Préfectures | Nombre de Villages | Population moyenne par village (1) |
|---|---|---|
| BUYO | 35 | 157 |
| SOUBRE | 150 | 161 |
| TAÏ | 21 | 171 |
| GRABO | 58 | 60 |
| TABOU | 99 | 86 |
| Gd BEREBY | 166 | 47 |
| SASSANDRA | 249 | 97 |
| TOTAL | 778 | 99 |

(1) villages ruraux

(Non indiquées les Sous-Préfectures de Guiglo et de Fresco)

TABLEAU 2 : Taille moyenne des villages dans le Sud-Ouest.

./..

Afin de connaître les populations du Sud-Ouest, une enquête démographique à deux passages a été réalisée au cours du 1er semestre 1969 dans la zone rurale de SAN PEDRO. Cette enquête permet d'apprécier notamment l'importance des flux migratoires, facteurs fondamentaux pour le mise en valeur de la région. Mais compte tenu de la faiblesse des effectifs présents et recensés, il n'est pas possible d'en induire des prévisions valables à long terme. Seule la répétition de ce type d'enquête donnera peu à peu des connaissances plus précises à ce sujet.

La zone rurale de SAN PEDRO considérée s'étend sur une profondeur Sud-Nord de 35 Km et une largeur d'environ 25 Km. Une population de 1.013 personnes a été recensée en Avril 1969.

La taille des villages est modeste et un seul dépasse 100 habitants.

La taille moyenne la plus élevée est celle des villages Bakoué mais c'est en fait une des plus faibles valeurs observée en COTE D'IVOIRE comparativement aux normes habituelles de peuplement. C'est ainsi que la taille moyenne des campements récents qui sont peuplés soit de Bakoué ou Krou déplacés, soit de véritables immigrés, varie autour de 15 habitants. Nombreux sont ceux d'une taille plus faible. Ils correspondent en réalité à la ferme familiale au centre de son défrichement.

./..

Il n'y a que le groupe Baoulé qui semble connaître une concentration de population un peu plus accentuée avec une moyenne de 25 habitants par établissement.

### 1.7.1 LES MIGRATIONS.

La zone rurale de SAN PEDRO est une zone d'immigration et qui le sera bien davantage encore à moyen et à long terme. Aussi les migrants ont-ils été recensés par groupes ethniques et origines géographiques afi n d'obtenir en tous cas une image de la situation présente.
Sur une population de 1.013 personnes, 70% sont des autochtones Krou ou Bakoué et 30% des allochtones d'origines diverses.

Parmi les allochtones, la majorité des immigrants est ivoirienne soit 90% avec près de la moitié de Baoulés et près du quart de Guérés ; ensuite dans l'ordre décroissant viennent les Malinkés, les Dans, puis quelques Godiés, Neyaus Bétés, Niabouas, Didas, Ebriés. Sur les 10% d'origine étrangère la moitié arrivent de Haute-Volta et les autres du Mali, de la Guilée, du Togo et du Nigéria.

Près de la moitié des immigrants ivoiriens proviennent de la proche Sous-Préfecture de SASSANDRA, puis de celle de DIMBOKRO et de BOUAKE.

./..

Les structures des populations autochtones et allochtones sont opposées ; les autochtones sont relativement plus âgés que les allochtones. En outre, la population autochtone a été appauvrie par l'émigration des adultes masculins et présente une dominante féminine. La population allochtone est au contraire une population "pionnière" où les effectifs majoritaires sont masculins.

Les migrations internes ont débuté vers 1960, mais c'est en 1965-66 qu'elles se sont vraiment développées. Quand aux migrations des allochtones, elles ont commencé brusquement en 1964 et coïncident pratiquement avec les déplacements internes. Il est à noter une relation évidente et étroite entre le développement des migrations et l'ouverture successive de nouvelles voies de communication dans la zone considérée.

On retiendra que les migrants sont sensibles aux problèmes relatifs à la terre notamment à son statut juridique et à ses aptitudes à supporter des cultures de rente. Les productions semblent s'orienter vers une économie d'échange soit sous la forme de cultures industrielles soit sous la forme de vivriers commercialisés. Le groupe Baoulé le plus important par son nombre jusqu'à présent manifeste son originalité par l'éventail de plantes cultivées et par une orientation plus poussée vers les cultures de rentes et plus particulièrement de cacao.

./..

Cependant on sait déjà que 20 à 40.000 personnes immigreront dans le Sud-Ouest en raison de la création du barrage de KOSSOU, que d'autres communautés ethniques s'installeront dans cette région et avec elles apparaîtront d'autres formes de mise en valeur du sol. C'est pourquoi les flux migratoires devront être connus régulièrement.

De plus, qualitativement, les immigrants exprimeront des désirs et des besoins. Aussi ces flux conditionneront en grande partie la future structure économique et sociale de la région.

En raison de l'importance en volume et en qualité de ces flux dans l'avenir, l'idée transparaît dès à présent que la programmation des équipements devra être relativement souple. Le développement régional est fonction en grande partie de cette programmation autoritaire. De son impétuosité qui crée l'élan nécessaire au démarrage peut aussi naître sa chute pour cause d'inadaptation à une variation des flux migratoires. Un manque de souplesse dans la réalisation des projets pourrait alors provoquer des investissements inadaptés ou stérils pour un temps plus ou moins long, ce qui aurait pour effet d'amoindrir la rentabilité de l'opération du Sud-Ouest. Il faudra donc surveiller constamment l'évolution de la démographie et mener parallèlement, avec le décalage nécessaire, la politique optimale d'investissement.

./..

Cette politique sera d'autant plus difficile à réaliser qu'il n'existera pas encore d'indicateurs capables d'évaluer les réactions des populations à tel type d'investissement ce qui correspond en gros à une première phase de 3 à 5 ans après la création des premiers équipements ; car il est bien certain que dans cette région actuellement sous-peuplée, les premiers équipement auront un effet polarisant sur l'ensemble des populations périphériques. Par la suite, les équipement n'auront pas seulement un rôle d'"effet de polarisation" vis-à-vis des populations mais devront être tout simplement créés pour répondre à l'arrivée des populations avec de préférence une anticipation sur celle-ci.

Certes la faiblesse de la population actuelle constitue un facteur favorable dans la mesure où elle ne forme pas encore une structure rigide qui serait peu avantageuse dans le cadre d'un aménagement volontairement créé. Le peuplement rationel des zones faiblement peuplées s'avère donc fondamental et, une fois de plus, les perspectives démographiques revêtent tout leur intérêt.

Cependant la prise en considération des perspectives démographiques ne permet pas de dégager les prévisions d'emploi nécessaires pour occuper la population. Compte tenu du faible poids de la population actuelle et de l'importance des futures migrations, il n'est pas possible de déterminer avec exactitude la structure de la population aux différents horizons envisagés. Il est encore

./..

trop tôt pour savoir si les migrants seront en majorités jeunes ou plus âgés, en majorité femmes ou hommes, ces facteurs ayant une incidence fondamentale sur le nombre et même la nature des emplois à créer. C'est pourquoi, on ne peut que répéter que la programmation des équipements de tout genre devra être relativement souple pour s'adapter aux beso ins conjoncturels.

### 1.7.2 LES PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES.

La région Sud-Ouest recouvrant les Sous-Préfectures de GRAND-BEREBY, GRABO, TABOU, TAI, SASSANDRA, BUYO, SOUBRE, GUIGLO et FRESCO avait en 1965, année du recensement, une population de 118.700 habitants. La majorité vit en milieu rural et ce n'est que le 1/5 de la population qui pourrait être considérée comme urbaine ou semi-urbaine.

En 1970, l'ensemble de la population passerait à 150.000 (1), en 1975 à 240.000 (2) et en 1980 à 360.000. Certaines estimations (2) envisagent le million d'habitants en 1995. La population augmenterait de plus du double d'ici 10 ans ce qui représente un taux d'accroissement annuel moyen de 9,1%. En 1980, la population se répartirait pour les 2/3 en zone rurale et pour les 1/3 en milieu urbain.

---

(1) Selon les hypothèses du Ministère du Plan - (Taux de (Roussel)

(2) Selon les hypothèses S.M.U.H./S.C.E.T.-C.O.O.P.

./..

En fait, l'évolution en baisse relative de la population rurale correspondant au phénomène d'urbanisation ne serait pas régulière de 1965 à 1980 sauf pour la sous-période 1965-1975. Au-delà, de 1975 à 1980, les parts des populations rurales et urbaines resteraient pratiquement stables ce qui correspond à l'influence de la mise en oeuvre des programmes agricoles dans le Sud-Ouest au cours des années 1974-1976.

| | 1965 | | | 1970 | | | 1975 | | | 19 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sous-Préfectures | Pop. Rur | Pop. Urb | PopTot | PopRur | PopUrb | PopTot | PopRur | PopUrb | PopTot | PopRur |
| GRAND BEREBY | 7.800 | - | 7.800 | 9.000 | - | 9.000 | 31.300 | - | 31.300 | 45.700 |
| GRABO | 3.500 | - | 3.500 | 4.100 | - | 4.100 | 5.200 | - | 5.200 | 6.600 |
| TABOU | 8.500 | 5.500 | 14.000 | 9.900 | 8.200 | 18.100 | 12.600 | 10.600 | 23.200 | 20.300 |
| TAI | 3.600 | - | 3.600 | 3.800 | - | 3.800 | 7.800 | - | 7.800 | 20.400 |
| SASSANDRA | 24.000 | 8.000 | 32.000 | 27.900 | 11.900 | 39.800 | 37.600 | 15.500 | 53.100 | 50.300 |
| BUYO | 5.500 | - | 5.500 | 6.200 | - | 6.200 | 6.600 | - | 6.600 | 7.400 |
| SOUBRE | 24.000 | 5.000 | 29.000 | 27.000 | 6.600 | 33.600 | 37.800 | 9.000 | 46.800 | 54.000 |
| SAN PEDRO | - | - | - | - | 8.000 | 8.000 | - | 32.000 | 32.000 | - |
| GUIGLO | 12.800 | 4.000 | 16.800 | 13.500 | 5.600 | 19.100 | 15.500 | 7.800 | 23.300 | 28.100 |
| FRESCO | 6.500 | - | 6.500 | 8.100 | - | 8.100 | 10.700 | - | 10.700 | 14.500 |
| TOTAL | 96.200 | 22.500 | 118.700 | 109.500 | 40.300 | 149.800 | 165.100 | 74.900 | 240.000 | 247.300 |
| En % | 81% | 19% | 100% | 73% | 27% | 100% | 69% | 31% | 100% | 69% |
| Densité hab/km2 | - | - | 3 | - | - | 4 | - | - | 8 | - |

TABLEAU 3 : Perspectives de population dans le Sud-Ouest.

| 1965 | | | 1970 | | | 1975 | | | 1980 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Pop. Rur | Pop. Urb | PopTot | PopRur | PopUrb | PopTot | PopRur | PopUrb | PopTot | PopRur | PopUrb | PopTot |
| 7.800 | - | 7.800 | 9.000 | - | 9.000 | 31.300 | - | 31.300 | 45.700 | [illegible] | 45.700 |
| 3.500 | - | 3.500 | 4.100 | - | 4.100 | 5.200 | - | 5.200 | 6.600 | - | 6.600 |
| 8.500 | 5.500 | 14.000 | 9.900 | 8.200 | 18.100 | 12.600 | 10.600 | 23.200 | 20.300 | 14.300 | 34.600 |
| 3.600 | - | 3.600 | 3.800 | - | 3.800 | 7.800 | - | 7.800 | 20.400 | - | 20.400 |
| 24.000 | 8.000 | 32.000 | 27.900 | 11.900 | 39.800 | 37.600 | 15.500 | 53.100 | 50.300 | 20.200 | 70.500 |
| 5.500 | - | 5.500 | 6.200 | - | 6.200 | 6.600 | - | 6.600 | 7.400 | - | 7.400 |
| 24.000 | 5.000 | 29.000 | 27.000 | 6.600 | 33.600 | 37.800 | 9.000 | 46.800 | 54.000 | 12.300 | 66.300 |
| - | - | - | - | 8.000 | 8.000 | - | 32.000 | 32.000 | - | 55.000 | 55.000 |
| 12.800 | 4.000 | 16.800 | 13.500 | 5.600 | 19.100 | 15.500 | 7.800 | 23.300 | 28.100 | 10.700 | 38.800 |
| 6.500 | - | 6.500 | 8.100 | - | 8.100 | 10.700 | - | 10.700 | 14.500 | - | 14.500 |
| 96.200 | 22.500 | 118.700 | 109.500 | 40.300 | 149.800 | 165.100 | 74.900 | 240.000 | 247.300 | 112.500 | 359.800 |
| 81% | 19% | 100% | 73% | 27% | 100% | 69% | 31% | 100% | 69% | 31% | 100% |
| - | - | 3 | - | - | 4 | - | - | 8 | - | - | 10 |

TABLEAU 3 : Perspectives de population dans le Sud-Ouest.

Le principal pôle de développement est bien entendu SAN PEDRO dont la population pratiquement nulle en 1965 serait de 32.000 habitants dès 1975 et de 55.000 en 1980. La naissance et la croissance de cette ville portuaire aboutit à voir se modifier dans le temps la part des populations de chaque zone. C'est ainsi que le 1/6 de la population de la région se trouverait à SAN PEDRO en 1980. Les départements les plus importants resteraient cependant ceux de SASSANDRA, SOUBRE et TABOU, mais leur part fléchirait.

La densité de population de l'ensemble régional qui était de 3 habitants au Km2 en 1965 augmente d'abord faiblement jusqu'en 1970 pour doubler en 1975 et être de plus du triple en 1980 de ce qu'elle était en 1965. Si la population régionale est évaluée au million d'habitants en 1995, la densité serait proche de 30 ce qui représente cependant un chiffre inférieur à la densité nationale moyenne à cette époque.

| | Densité de population : nombre d'habitant/Km2 | | |
|---|---|---|---|
| Sous-Préfectures | 1970 | 1975 | 1980 |
| GRAND BEREBY | 1 | 5 | 8 |
| GRABO | 1 | 2 | 2 |
| TABOU | 10 | 12 | 18 |
| TAI | 1 | 2 | 5 |
| SASSANDRA | 6 | 9 | 11 |
| BUYO | 2 | 2 | 2 |
| SOUBRE | 6 | 9 | 12 |
| GUIGLO | 4 | 5 | 8 |
| FRESCO | 4 | 6 | 8 |
| TOTAL | 4 | 8 | 10 |

TABLEAU 4 : Densité de population par Sous-Préfecture.

Mais en réalité, malgré ces prévisions démographiques qui peuvent sembler encourageantes, la part de la population de l'ensemble de la partie Ouest du pays, c'est-à-dire les départements du Sud-Ouest, du Centre-Ouest, de l'Ouest et du Nord-Ouest, aura tendance à décroître. Cette part qui est proche de 25% en 1965 ne serait plus que de 23% en 1995. Il apparaît donc que l'influence de la région du Sud-Ouest considérée dans

./..

l'ensemble de l'Ouest, malgré son développement rapide, ne pourra enrayer totalement l'hémoragie démographique qui s'était instaurée au profit de la région d'ABIDJAN. De ce point de vue, on ne peut qu'applaudir à la mise en valeur du Sud-Ouest qui contribuera en partie à réduire les disparités régionales.

Ces considérations générales relatives aux conditions qui ont présidé à la réalisation du projet d'aménagement du Sud-Ouest étant relatées, il convient d'envisager maintenant le projet de Schéma Directeur suivant la nature des différents secteurs économiques.

# - CHAPITRE 2 -

# - PERSPECTIVES SECTORIELLES D'INVESTISSEMENTS PUBLICS -

## 2.I - AGRICULTURE : LES PERIMETRES VILLAGEOIS

### I. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Indépendamment des blocs agro-industriels de palmier, d'hévéa et de cocotier, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a prévu la mise en valeur de certaines zones en mettant en place des exploitations familiales modernes dont les habitants seraient regroupés en villages dotés de tous les équipements nécessaires.

Ces périmètres sont les suivants :

| | |
|---|---|
| Périmètre P1 | Nord de San-Pedro |
| Périmètre P1 bis | Forêt de la Nonoua |
| Périmètre P2 | Moyenne-Sassandra |
| Périmètre P3 A | Zone de Guiglo-Sud |
| Périmètre P3 B | Axe Taï-Guiglo. |

### 2. LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT RURAL DANS LES PERIMETRES VILLAGEOIS

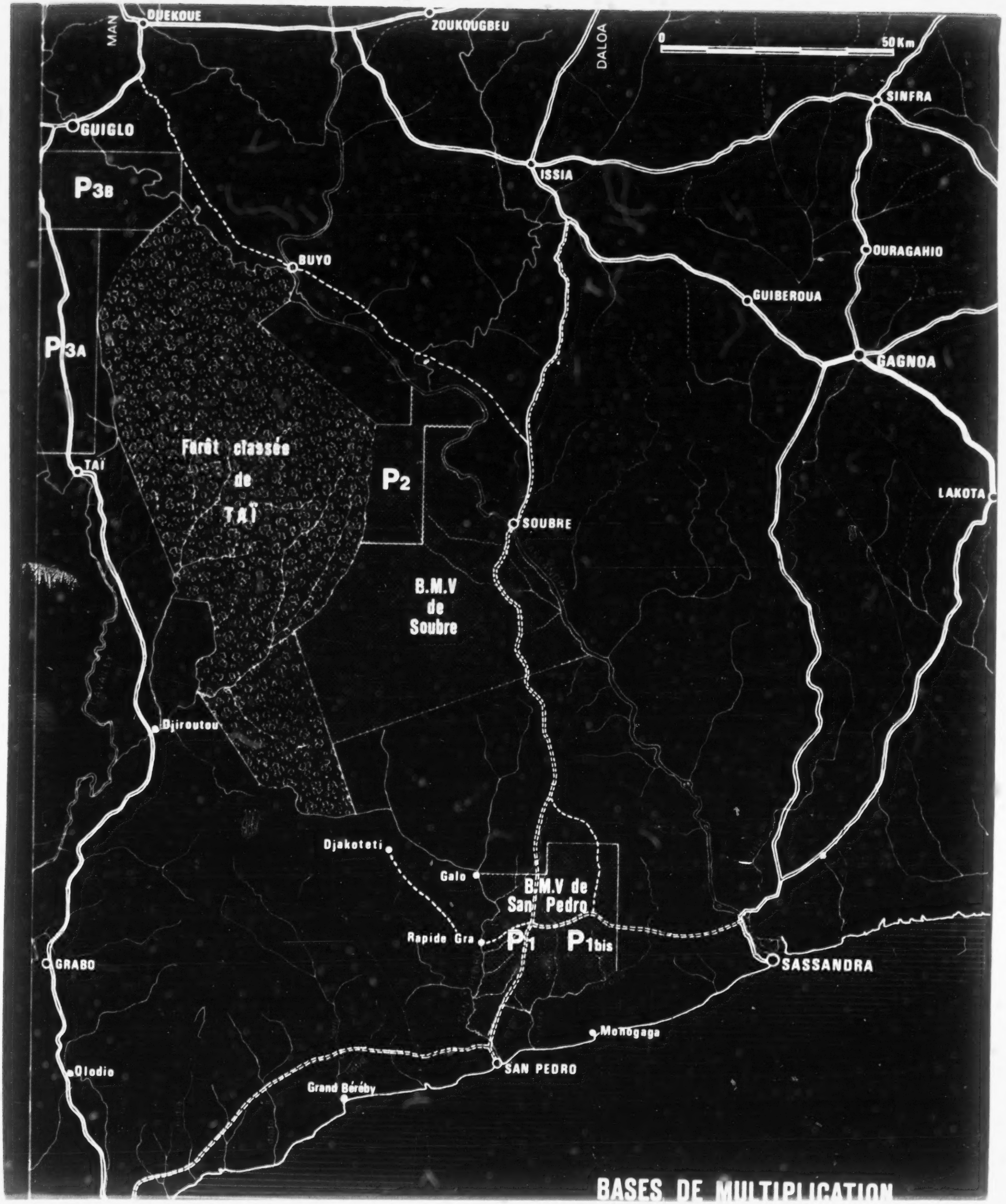
MAN
DUEKOUE
ZOUKOUGBEU
DALOA
0
50 Km
SINFRA
GUIGLO
ISSIA
P3B
BUYO
OURAGAHIO
GUIBEROUA
P3A
GAGNOA
Forêt classée de TAÏ
TAÏ
P2
LAKOTA
SOUBRE
B.M.V de Soubre
Djiroutou
Djakoteti
Galo
B.M.V de San Pedro
Rapide Gra
P1
P1bis
GRABO
SASSANDRA
Monogaga
Olodio
SAN PEDRO
Grand Béréby
BASES DE MULTIPLICATION

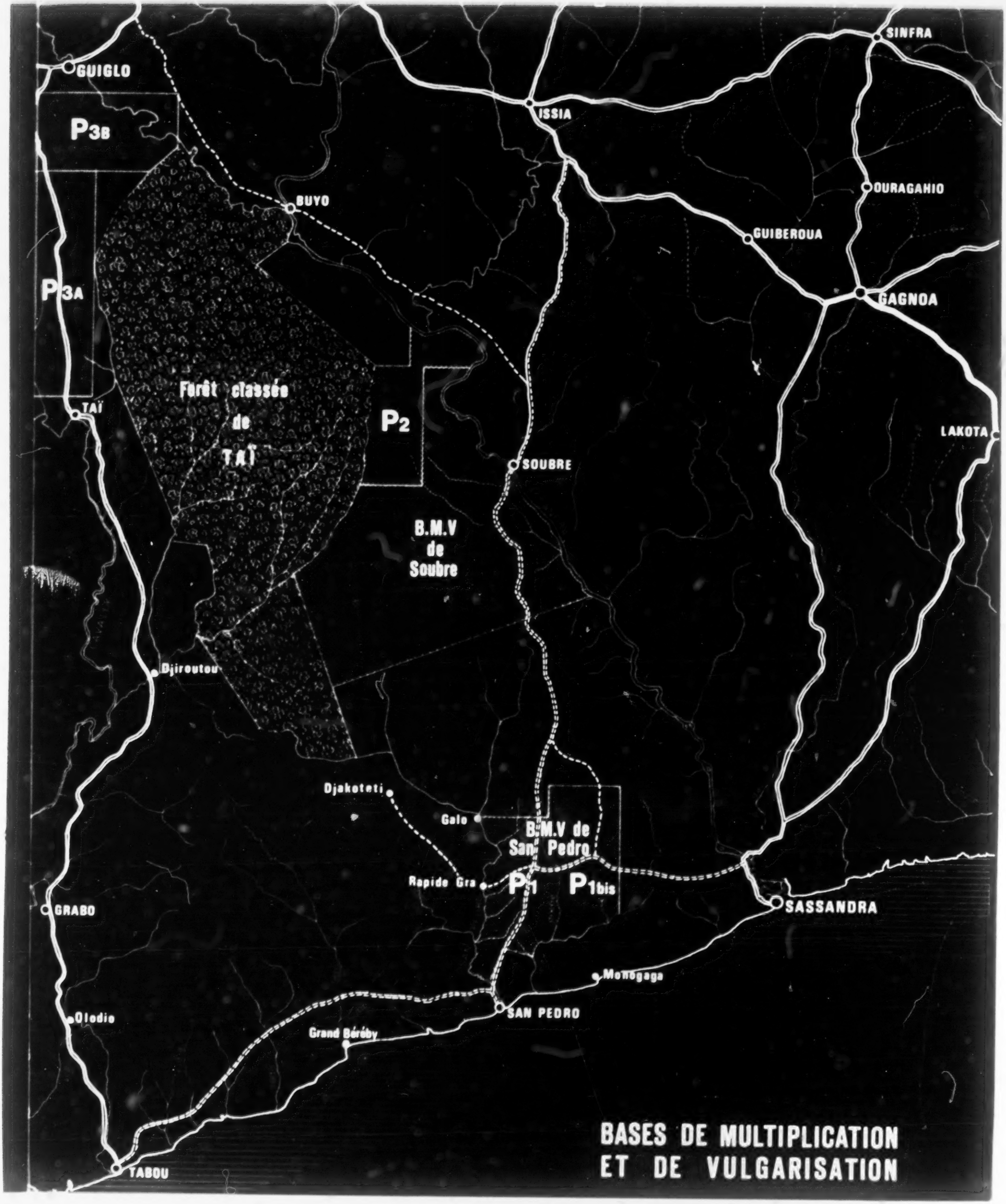
SINFRA
GUIGLO
ISSIA
P3B
BUYO
OURAGAHIO
GUIBEROUA
P3A
GAGNOA
Forêt classée de TAÏ
TAÏ
P2
SOUBRE
LAKOTA
B.M.V de Soubre
Djiroutou
Djakoteti
Gala
B.M.V de San Pedro
Rapide Gra
P1
P1bis
SASSANDRA
GRABO
Monogaga
SAN PEDRO
Olodio
Grand Béréby
TABOU
BASES DE MULTIPLICATION ET DE VULGARISATION

Dans le cadre des objectifs généraux que le Gouvernement s'est fixé concernant la mise en valeur du Sud-Ouest, l'aménagement de " périmètres villageois" répond à trois objectifs particuliers :

- créer un paysannat moderne,
- mettre en valeur des terres à vocation cacaoyère,
- installer des migrants.

## 2.1. Créer un paysannat moderne.

Comme cela a été souligné plus haut, le Sud-Ouest comprend des zones relativement vides de toute population. Leur mise en valeur sera coûteuse mais permettra d'y installer un paysannat moderne :

- dont les exploitations auront une taille suffisante pour pouvoir procurer aux familles d'agriculteurs qui les dirigeront de hauts revenus.

- dont les terroirs seront aménagés selon un plan rationnel d'utilisation de l'espace.

- qui sera composé d'agriculteurs capables du fait de leur qualité de migrants, de pratiquer des techniques culturales modernes et d'innover sans être freinés par l'environnement social de leurs pays d'origine.

- qui s'organisera progressivement sous forme de groupe-

- ments professionnels capables de participer à la gestion de certaines opérations ( approvisionnement et commercialisation) et d'~être consultés sur les opérations de mise en valeur .

22. La mise en valeur de terres à vocation cacaoyère s'inscrit parfaitement dans le plan de développement de la culture du cacao prévu pour l'ensemble du pays dans la prochaine décennie. Le Sud-Ouest, bénéficiant d'excellentes terres à cacao, pourra réaliser une partie importante de ce programme.

23. Installer des migrants. Les migrations Nord-Sud sont traditionnelles en Côte d'Ivoire. Elles posent, dans certaines régions, vu leur importance, de délicats problèmes politico-économiques dont la nature est presque toujours foncière. Le Sud-Ouest offre une immense possibilité d'occupation aux migrants des régions de savane en leur évitant de rencontrer ce type de problème.

Par ailleurs, la construction du barrage de KOSSOU risque d'accélérer un mouvement de descente vers le Sud déjà fortement amorcé chez l'ethnie baoulé. Le Gouvernement souhaite d'ailleurs, vu les possibilités limitées de réinstallation qu'offre la périphérie du lac qu'un assez grand nombre de Baoulés touchés par l'aménagement de KOSSOU vienne s'installer dans le Sud-Ouest.

24. Les objectifs particuliers que le Gouvernement s'est fixé concernant l'aménagement des périmètres villageois ne peuvent être respectés que si l'on tient compte d'un certain nombre de contraintes et notamment si l'on n'impose pas à l'organisme chargé de la mise en valeur un rythme d'immigration trop important. Pour y parvenir, il a été décidé de traiter de façon différente deux types de périmètres :

- les périmètres P1 et P1 bis accueilleront en priorité les agriculteurs originaires de la région de Kossou.

- les périmètres P2, P3 A, P3B accueilleront tous les migrants, quelles que soient leurs origines.

Cette mesure permettra de prévoir des actions particulières pour les habitants en provenance de la région de Kossou. C'est pour cette raison que les actions prévues dans les périmètres villageois sont présentées en deux parties, celles qui concernent le P1 et le P1 bis et celles qui concernent les autres périmètres. La mise en valeur des périmètres sera assurée par l'A.R.S.O. Cet organisme pourra sous-traiter un certain nombre d'opérations techniques . Pour éviter une trop grande lourdeur administrative chacun des périmètres sera vraisemblablement individualisé du point de vue opérationnel sous le contrôle et avec l'assistance technique de l'A.R.SO.

## 3. LES PERIMETRES P1 et P1 bis

### 31 - PREVISIONS DE PEUPLEMENT (1)

31.1. Capacité d'accueil . Les études topographiques et pédologiques de détail qui permettront de déterminer la capacité d'accueil réelle de ces périmètres ne sont pas terminées. La capacité d'accueil est donc très mal connue et n'a pu être évaluée que très grossièrement à partir de documents cartographiques existants.

| Périmètres | Superficies théoriques des zones de peuplement dense(ha) | Extension (ha) | Total (ha) |
|---|---|---|---|
| P1 | 51 000 | | 51 000 |
| P1 bis | 43 000 | 760 000 | 113 000 |
| TOTAL | 94 000 | 760 000 | 164 000 |

31.2 - Les ratios de surface agricole utile.

312.1 Pour permettre la promotion d'une agriculture moderne, il serait nécessaire de pouvoir disposer par actif de :

- 3450 de cultures pérennes ( cacao et café)
- 2450 de cultures annuelles(2) ( à base de vivriers, riz irrigué compris).

(1) les prévisions de peuplement concernent uniquement la population agricole active et non active.

(2) cette surface en cultures annuelles peut être réduite au bout d'un certain temps pour laisser la place à une extension des cultures pérennes.

312. 2. Le niveau de population permettant à un village d'avoir une certaine vie sociale ( notamment grâce à certains équipements) tout en maintenant une distance raisonnable du site d'habitat aux champs les plus éloignés a été fixé à 1 200 habitants dont 500 actifs. Mais ce niveau n'est atteint qu'au bout de 5 ans. La première année, il est prévu, vu l'importance des migrations prévisibles en provenance de Kossou de peupler chaque village de 600 habitants ( dont 200 actifs). Les deux années suivantes, il recevrait 200 habitants( dont 100 actifs) et les deux dernières années 400 personnes dont 200 actifs.

Chaque village devra donc avoir , théoriquement, une surface agricole utile de 500 actifs x 6 ha = 3 000 ha.

Les études actuelles semblent indiquer que le rapport $\frac{\text{surface agricole utile}}{\text{surface totale}}$ serait de l'ordre de 30%. Il est donc prévu des terroirs de villages de 10 000 ha de surface totale.

31. 3- La capacité d'accueil totale maximale du P1 et du P1 bis serait donc d'environ 16 villages de 1 200 habitants soit 19 200 personnes ( 160 000 ha). Ce chiffre est évidemment très théorique. Seules les études de détail permettront de le confirmer ou de l'infirmer.

31. 4. Le schéma de peuplement des Périmètres P1 et

P1 bis pourrait donc être le suivant :

| Unités /Années | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| - 8 villages de 600 habitants puis 1200 | 4 800 | 800 | 800 | 1 600 | 1 600 | | 9 600 |
| - 8 villages de 600 habitants puis 1200 | | 4 800 | 800 | 800 | 1 600 | 1 600 | 9 600 |
| TOTAL | 4 800 | 5 000 | 1 600 | 2 400 | 3 200 | 1 600 | 19 200 |

Ce rythme de peuplement est très élevé et poserait à l'organisme de mise en valeur des problèmes très délicats. Il est malgré tout nécessaire de le retenir pour tenir compte du rythme de " départ" des habitants de la région de Kossou.

## 32. LA PRODUCTION AGRICOLE

Le Ministère de l'Agriculture prévoit qu'il est possible de planter 27 350 ha de cacao sur l'ensemble du Sud-Ouest d'ici 1975. Ces surfaces se répartiraient dans le temps selon la progression suivante :

| Années | 70 | 71 | 72 | 73 | 74 | 75 | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Surfaces | 250 | 350 | 1850 | 5100 | 9250 | 10 550 | 27 350 |

Les semences seraient fournies à raison de :

- 10 400 ha par les jardins semenciers des Bases de Multiplication et de Vulgarisation installées à SAN PEDRO et ZAGNE, et dans les bases secondaires de la Moyenne-Sassandra, Sassandra Bereby-Tabou.

- 16 950 ha fournies à partir de plants en provenance d'autres régions ( Centre IFCC de Divo par exemple).

Ce programme élaboré avant que soient prises les décisions concernant l'installation des migrants de Kossou et les rythmes de migrations sur les autres périmètres sera peut-être réajusté pour tenir compte :

- d'un rythme de plantations plus importante les 3 premières années.
- des surfaces aptes aux plantations de cacao notamment dans le P1 et le P1 bis.
- des agriculteurs déjà présents dans le Sud-Ouest.

On ne peut donc prévoir qu'un rythme probable de plantations pérennes ( cafe et cacao) (1). Celui-ci serait le suivant:

| Année 0 | Année 1 | Année 2 | Année 3 |
|---|---|---|---|
| 0,50ha | 1 ha | 1ha | 1 ha |

La progression des plantations pérennes serait alors la suivante pour 16 villages ( 8 000 actifs):

| Années | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | TOT |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Plantation | 800 | 2600 | 4000 | 5000 | 4800 | 4000 | 3600 | 2400 | 800 | 28 000 |

(1) le réajustement du rythme de plantation de cacao semble en effet toutefois difficile car les chiffres de plantation par année de 70 à 75 pour le S.O. et hors S.O. ont déjà été arrêtés officiellement.

## 33 - LES COÛTS

5 opérations principales seront effectuées pour l'accueil des migrants de Kossou :

- choix et délimitation des terroirs villageois.

- mise en place de l'infrastructure des villages.

- construction du village-hôtel.

- déplacement des migrants.

- bornage et cadastrage des lots de culture.

Le coût de ces 5 opérations est de 1 104 404 000 F.CFA pour les 4 800 migrants arrivant en 1970 et en 1971 ( 8 villages par an). Les coûts d'installation des 9 600 migrants venant s'installer dans les 16 villages construits et aménagés les 2 premières années seront nettement plus faibles. Cependant, le coût d'installation des migrants en provenance de Kossou doit se répartir entre les deux organismes d'aménagement de la Vallée du Bandama et de la région du SUD-OUEST.

## 4- LES PERIMETRES P2, P3A, P3B

La mise en valeur des Périmètres P2, P3 A, P3B différera sensiblement de celle du P1 et du P1 bis :

- par la nature des migrants
- par le rythme de peuplement
- par le type d'exploitation
- par les coûts et le système de financement.

## 41. PREVISIONS DE PEUPLEMENT

41.1. CAPACITE D'ACCUEIL. Compte tenu des mêmes réserves que celles qui ont été faites pour le P1 et le P1 bis, la capacité d'accueil des périmètres est théoriquement la suivante :

| Périmètres | Superficies théoriques des zones de peuplement dense ( ha) | Extension (ha) | Total (ha) |
|---|---|---|---|
| P2 | 100 000 | 60 000 | 160 000 |
| P3 A | 62 000 | 95 000 | 147 000 |
| P3 B | 73 000 | 94 000 | 167 000 |
| TOTAL(ha) | 235 000 | 239 000 | 474 000 |

41.2 . Les ratios de Surface Agricole Utile

412.1 . Ils sont globalement les mêmes que pour le P1 et le P1 bis. On a prévu cependant 2 types d'exploitation possibles:

| | | |
|---|---|---|
| Hypothèse I | Cacao | 3 ha |
| ( par actif) | Café | 0, 5 ha |
| | Riz | 0, 165 ha |
| | + cultures vivrières | |
| | Total | 6 ha |

| | | |
|---|---|---|
| Hypothèse II | Cacao | 2 ha |
| ( par actif) | Café | 1, 50 ha |
| | Riz | 0, 165 ha |
| | + cultures vivrières | |
| | Total | 6 ha |

L'hypothèse II serait proposée dans le cas où les superficies aptes aux plantations de cacao ne permettraient pas l'adoption de l'hypothèse I.

412. 2. On a retenu les mêmes hypothèses de peuplement des villages que pour le P1 et le P1 bis, à savoir :

1200 habitants par village dont 500 actifs.

412. 3. La capacité de chacun des périmètres est donc de l'ordre de 18 000 habitants ( 15 villages de 1 200 habitants occupant chacun 10 000 ha).

412. 4 . Le rythme de peuplement retenu tient compte du fait qu'il s'agira en majorité de migrants spontanés , et non de population en provance de la région de Kossou. Il est beaucoup plus faible que pour le P1 et le P1 bis et pourrait être , pour un village, le suivant :

| Années | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Actifs(cumuls) | 16 | 60 | 200 | 250 | 300 | 400 | 500 |
| Exploitations (cumuls) | 16 | 40 | 100 | 140 | 160 | 180 | 200 |
| Habitants (cumuls) | 33 | 120 | 400 | 600 | 800 | 1000 | 1200 |

Dans chaque périmètre, comprenant 15 villages, pourraient être installés 3 villages par an, ce qui donnerait la progression suivante :

| Années | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Actifs( cumuls) | 50 | 230 | 830 | 1580 | 2480 | 3630 | 4950 | 5850 | 6600 | 7200 | 7500 |
| Exploit. ( " ) | 50 | 170 | 470 | 890 | 1370 | 1860 | 2340 | 2640 | 2 820 | 2940 | 3000 |
| Habit'( ") | 100 | 340 | 1530 | 3330 | 5430 | 8150 | 11680 | 14080 | 15880 | 17 280 | 18 000 |

La population agricole des 45 villages installés sur les 3 périmètres progresserait alors de la façon suivante :

| Années | 71 | 72 | 73 | 74 | 75 | 76 | 77 | 78 | 79 | 80 | 85 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P2 | 100 | 340 | 1530 | 3330 | 5430 | 8150 | 11680 | 14080 | 15880 | 17280 | 18 000 |
| P3 A | | 100 | 340 | 1530 | 3330 | 5430 | 8150 | 11680 | 14080 | 15880 | 18 000 |
| P3 B | | | | | 100 | 340 | 1530 | 3330 | 5430 | 8150 | 18 000 |
| TOTAL | 100 | 440 | 1870 | 4860 | 8860 | 13920 | 21360 | 29090 | 35390 | 41310 | 54 000 |

## 42. LA PRODUCTION AGRICOLE

### 421. LES SURFACES

Elles ont été calculées en fonction des deux hypothèses énoncées plus haut ( cf. 41. 2). Le rythme de plantation prévu est le suivant :

| HYPOTHESE 1 | Année 0 | Année 1 | Année 2 | Année 3 |
|---|---|---|---|---|
| Cacao | 0, 50 | 1 | 1 | 0. 50 |
| Café | 0, 25 | 0, 25 | | |
| Total | 0. 75 | 1. 25 | 1 | 0. 50 |
| **HYPOTHESE II** | | | | |
| Cacao | 0. 50 | 0. 50 | 0. 50 | 0. 50 |
| Café | 0. 25 | 0. 50 | 0. 50 | 0. 25 |
| Total | 0. 75 | 1 | 1 | 0. 75 |

Les tableaux suivants donnent les surfaces plantées chaque année en café et cacao dans les deux hypothèses :

- SUPERFICIES PLANTEES EN CACAO — HYPOTHESE I

| érimètres | 71 | | 72 | | 73 | | 74 | | 75 | | 76 | | 77 | | 78 | | 79 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | |
| P2 | 25 | 25 | 140 | 165 | 530 | 695 | 1180 | 1875 | 1890 | 3765 | 2525 | 6290 | 3085 | 9375 | 3370 | 12745 | 3170 | 15915 | 2 |
| P3 A | | | 25 | 25 | 140 | 165 | 530 | 695 | 1180 | 1875 | 1890 | 3765 | 2525 | 6290 | 3085 | 9375 | 3370 | 12745 | 3 |
| P3 B | | | | | | | | | 25 | 25 | 140 | 165 | 530 | 695 | 1180 | 1875 | 1890 | 3765 | 2 |
| TOTAL | 25 | 25 | 165 | 190 | 670 | 860 | 1710 | 2570 | 3095 | 5665 | 4555 | 10220 | 6140 | 16360 | 7635 | 23995 | 8430 | 32425 | 83 |

HYPOTHESE II

| Périmètres | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P2 | 25 | 25 | 115 | 140 | 415 | 555 | 790 | 1345 | 1215 | 2560 | 1700 | 4260 | 2060 | 6320 | 2135 | 8455 | 2060 | 10515 | 17 |
| P3 A | | | 25 | 25 | 115 | 140 | 415 | 555 | 790 | 1345 | 1215 | 2560 | 1700 | 4260 | 2060 | 6320 | 2135 | 8455 | 20 |
| P3 B | | | | | | | | | 25 | 25 | 115 | 140 | 415 | 555 | 790 | 1345 | 1215 | 2500 | 17 |
| TOTAL | 25 | 25 | 140 | 165 | 530 | 695 | 1205 | 1900 | 2030 | 3930 | 3030 | 6960 | 4175 | 11135 | 4985 | 16120 | 5410 | 21530 | 55 |

- SUPERFICIES PLANTEES EN CACAO

HYPOTHESE I

| | 72 | | 73 | | 74 | | 75 | | 76 | | 77 | | 78 | | 79 | | 80 | | 85 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a c |
| 5 | 140 | 165 | 530 | 695 | 1180 | 1875 | 1890 | 3765 | 2525 | 6290 | 3085 | 9375 | 3370 | 12745 | 3170 | 15915 | 2610 | 15825 | 22500 |
| | 25 | 25 | 140 | 165 | 530 | 695 | 1180 | 1875 | 1890 | 3765 | 2525 | 6290 | 3085 | 9375 | 3370 | 12745 | 3170 | 15915 | 22500 |
| | | | | | | | 25 | 25 | 140 | 165 | 530 | 695 | 1180 | 1875 | 1890 | 3765 | 2525 | 6290 | 20475 |
| 5 | 165 | 190 | 670 | 860 | 1710 | 2570 | 3095 | 5665 | 4555 | 10220 | 6140 | 16360 | 7635 | 23995 | 8430 | 32425 | 8305 | 40730 | 65475 |

HYPOTHESE II

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 115 | 140 | 415 | 555 | 790 | 1345 | 1215 | 2560 | 1700 | 4260 | 2060 | 6320 | 2135 | 8455 | 2060 | 10515 | 1785 | 12300 | 15 000 |
| | 25 | 25 | 115 | 140 | 415 | 555 | 790 | 1345 | 1215 | 2560 | 1700 | 4260 | 2060 | 6320 | 2135 | 8455 | 2060 | 10515 | 15 000 |
| | | | | | | | 25 | 25 | 115 | 140 | 415 | 555 | 790 | 1345 | 1215 | 2500 | 1700 | 4260 | 13 575 |
| 5 | 140 | 165 | 530 | 695 | 1205 | 1900 | 2030 | 3930 | 3030 | 6960 | 4175 | 11135 | 4985 | 16120 | 5410 | 21530 | 5545 | 27075 | 43 575 |

2.I. 14

## SUPERFICIES plantées en CAFE

HYPOTHESE I

| Périmètres | 71 | | 72 | | 73 | | 74 | | 75 | | 76 | | 77 | | 78 | | 79 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a |
| P2 | 12 | 12 | 57 | 70 | 195 | 265 | 337 | 602 | 412 | 1015 | 512 | 1527 | 617 | 2145 | 555 | 2700 | 412 | 3112 | 3 |
| P3A | | | 12 | 12 | 57 | 70 | 195 | 265 | 337 | 602 | 412 | 1015 | 512 | 1527 | 617 | 2145 | 555 | 2700 | 4 |
| P3 B | | | | | | | | | 12 | 12 | 57 | 70 | 195 | 265 | 337 | 602 | 412 | 1015 | 5 |
| TOTAL | 12 | 12 | 69 | 82 | 252 | 335 | 532 | 867 | 761 | 1629 | 981 | 2612 | 1324 | 3937 | 1509 | 5447 | 1379 | 6827 | 12 |

HYPOTHESE

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P2 | 12 | 12 | 70 | 82 | 265 | 347 | 590 | 937 | 945 | 1882 | 1262 | 3145 | 1542 | 4687 | 1685 | 6372 | 1585 | 7957 | 1 |
| P3 A | | | 12 | 12 | 70 | 82 | 265 | 347 | 590 | 937 | 945 | 1882 | 1262 | 3145 | 1542 | 4687 | 1685 | 6372 | |
| P3 B | | | | | | | | | 12 | 12 | 70 | 82 | 265 | 347 | 590 | 937 | 945 | 1882 | |
| TOTAL | 12 | 12 | 82 | 94 | 335 | 429 | 855 | 1284 | 1547 | 2831 | 2277 | 5109 | 3069 | 8179 | 3817 | 11996 | 4215 | 16211 | |

## SUPERFICIES plantées en CAFE

### HYPOTHESE I

| | 72 | | 73 | | 74 | | 75 | | 76 | | 77 | | 78 | | 79 | | 80 | | 85 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | a | c | cumul |
| | 57 | 70 | 195 | 265 | 337 | 602 | 412 | 1015 | 512 | 1527 | 617 | 2145 | 555 | 2700 | 412 | 3112 | 337 | 3450 | 3750 |
| | 12 | 12 | 57 | 70 | 195 | 265 | 337 | 602 | 412 | 1015 | 512 | 1527 | 617 | 2145 | 555 | 2700 | 412 | 3112 | 3750 |
| | | | | | | | 12 | 12 | 57 | 70 | 195 | 265 | 337 | 602 | 412 | 1015 | 512 | 1527 | 3650 |
| | 69 | 82 | 252 | 335 | 532 | 867 | 761 | 1629 | 981 | 2612 | 1324 | 3937 | 1509 | 5447 | 1379 | 6827 | 1261 | 8089 | 11175 |

### HYPOTHESE II

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 70 | 82 | 265 | 347 | 590 | 937 | 945 | 1882 | 1262 | 3145 | 1542 | 4687 | 1685 | 6372 | 1585 | 7957 | 1305 | 9262 | 11250 |
| | 12 | 12 | 70 | 82 | 265 | 347 | 590 | 937 | 945 | 1882 | 1262 | 3145 | 1542 | 4687 | 1685 | 6372 | 1585 | 7957 | 11250 |
| | | | | | | | 12 | 12 | 70 | 82 | 265 | 347 | 590 | 937 | 945 | 1882 | 1262 | 3145 | 10237 |
| | 82 | 94 | 335 | 429 | 855 | 1284 | 1547 | 2831 | 2277 | 5109 | 3069 | 8179 | 3817 | 11996 | 4215 | 16211 | 4152 | 20364 | 32737 |

2.I.15.

## 422 - LES PRODUCTIONS

Les tableaux suivants donnent les productions en café et cacao correspondant aux deux hypothèses ainsi que la production rizicole.

## 423. LE REVENU BRUT

Le revenu brut des plantations des 3 périmètres représentera :

| EN 1980 | Hypothèse I | Hypothèse II ( million de F.CFA) |
|---|---|---|
| Café | 170 900 | 333 200 |
| Cacao | 709 000 | 492 000 |
| Riz | 575 000 | 575 000 |
| Total | 1 454 900 | 1 400 000 |

| 1985 | Hypothèse I | Hypothèse II |
|---|---|---|
| Café | 599 000 | 1 562 500 |
| Cacao | 4 570 100 | 3 039 800 |
| Riz | 745 200 | 745 200 |
| TOTAL | 5 914 300 | 5 347 500 |

## - PRODUCTIONS DE CACAO ( en tonnes) -

### HYPOTHESE I

| | 74 | 75 | 76 | 77 | 78 | 79 | 80 | 81 | 85 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P2 | 5 | 38 | 182 | 590 | 1479 | 3088 | 5597 | 9008 | 26043 |
| P3 A | | 5 | 38 | 182 | 590 | 1479 | 3088 | 5597 | 22075 |
| P3 B | | | | | 5 | 38 | 182 | 590 | 9008 |
| TOTAL | 5 | 43 | 220 | 772 | 2074 | 4605 | 8867 | 15195 | 57126 |

### HYPOTHESE II

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P2 | 5 | 33 | 149 | 446 | 1066 | 2165 | 3848 | 6085 | 17255 |
| P3 A | | 5 | 33 | 149 | 446 | 1066 | 2165 | 3848 | 14657 |
| P3 B | | | | | 5 | 33 | 149 | 446 | 6085 |
| TOTAL | 5 | 38 | 182 | 595 | 1517 | 3264 | 6162 | 10379 | 37997 |

2.I.17.

- PRODUCTION DE CAFE - ( en tonnes)

HYPOTHESE I

| | 74 | 75 | 76 | 77 | 78 | 79 | 80 | 81 | 85 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P2 | 2 | 16 | 71 | 194 | 403 | 689 | 1039 | 1427 | 2520 |
| P3 A | | 2 | 16 | 71 | 194 | 403 | 689 | 1039 | 2359 |
| P3 B | | | | | 2 | 16 | 71 | 194 | 1427 |
| TOTAL | 2 | 18 | 87 | 265 | 599 | 1108 | 1799 | 2660 | 6306 |

HYPOTHESE II

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P1 | 2 | 19 | 90 | 282 | 668 | 1287 | 2131 | 3156 | 7003 |
| P3 A | | 2 | 19 | 90 | 282 | 668 | 1287 | 2131 | 6288 |
| P3 B | | | | | 2 | 19 | 90 | 282 | 3156 |
| TOTAL | 2 | 21 | 109 | 372 | 952 | 1974 | 3508 | 5569 | 16447 |

- PRODUCTION DE RIZ -

| | 71 | 72 | 73 | 74 | 75 | 76 | 77 | 78 | 79 | 80 | 85 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P2 | 82 | 379 | 1369 | 2607 | 4092 | 5989 | 8167 | 9652 | 10890 | 11880 | 12375 |
| P3 A | | 82 | 379 | 1369 | 2607 | 4092 | 5989 | 8167 | 9652 | 10890 | 12375 |
| P3 B | | | | | 82 | 379 | 1369 | 2607 | 4092 | 5989 | 12375 |
| TOTAL | 82 | 461 | 1748 | 3976 | 6781 | 10460 | 15525 | 20426 | 24634 | 28759 | 37125 |

## 43. LES COUTS

431. Les coûts d'installation des migrants correspondants aux opérations décrites pour le P1 et le P1 bis est évalué à 1323 millions par périmètre soit 73 500 F par habitant. Cette somme est dépensée en 6 ans.

432. Les investissements propres à l'organisme de mise en valeur s'élèvent , sur un périmètre, à 32 millions.

433. Le fonctionnement annuel de l'organisme ( encadrement, approvisionnement, commercialisation) varie de 8 millions en année 0 à 53 millions en année 10 et atteint 105 millions en année 15.

434. Le mode de financement pourrait comporter pour chaque périmètre un système permettant à l'organisme de mise en valeur d'avoir des ressources'. Celles-ci pourraient provenir des marges obtenues sur la commercialisation des produits ( groupage). Elles permettraient à l'organisme de mise en valeur d'autofinancer ses charges et, par l'intermédiaire de prêts à moyen et long terme, d'assurer une partie du financement des investissements.

# 2.I.-AGRICULTURE : CULTURES INDUSTRIELLES

## 2.I.1. - PALMIER A HUILE

Le Plan Palmier constitue l'un des principaux programmes de diversification agricole prévu par le Plan; ses motivations peuvent être résumées comme suit :

- Conditions écologiques de la Côte d'Ivoire favorables et judicieusement exploitées par l'IRHO depuis 1945.
- Débouchés extérieurs relativement favorables, surtout dans les conditions de production à des prix compétitifs.
- Marché ivoirien non négligeable (huile-savonnerie), et en cours de développement.

Jusqu'à ce jour, ce programme a intéressé les zones de l'Est du Sassandra (projet 76 000 has prévu par la Loi-Plan 67-70), dont une partie (Bolo - Soubré - Fresco) est déjà comprise dans la région du Sud-Ouest.
A partir de 1972, ce programme va intéresser principalement le Sud-Ouest et participer ainsi à son développement économique.

### 1) Description

Ce programme permettra d'atteindre en 1980 40 225 has de plantations de palmier à huile.

Il comporte =

. Des blocs industriels : 28 382 has dont 8 382 en cours de réalisation (Bolo - Soubré - Fresco) et 20 000 en projet. Sur ces 20 000 has, il est possible déjà de localiser environ 13 000 has sur les zones du Bas Cavally et Nord San Pedro.

. Des plantations villageoises satellites de ces blocs industriels : 11 850 has environ seront créés en 1980. La SODEPALM a déjà commencé des programmes de plantations villageoises dans les zones de Soubré et Bolo-Sassandra.

. Des usines :-une huilerie par bloc, traitant ses régimes et ceux des plantations villageoises satellites.

Le bloc "expérimental" de Fresco étant trop petit, ses régimes seront usinés par l'Huilerie de Bolo.

- une station de stockage à San Pedro d'une capacité de 7 000 tonnes d'huile.

.../...

| | | BLOCS INDUSTRIELS | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Années de plantation | Soubré | Bolo | Fresco | San Pedro | Bas-Cavally | à localiser | Plantations villageoises |
| 1966 | - | 5 | - | - | - | - | - |
| 1967 | 718 | 698 | - | - | - | - | 221 |
| 1968 | 1014 | 1182 | 250 | - | - | - | 279 |
| 1969 | 1107 | 946 | - | - | - | - | 363 |
| 1970 | 1000 | 769 | - | - | - | - | 380 |
| 1971 | 693 | - | - | - | - | - | 400 |
| 1972 | - | - | - | - | - | - | 400 |
| 1973 | - | - | - | - | - | - | 400 |
| 1974 | - | - | - | 4000 | - | - | 400 |
| 1975 | - | - | - | 1000 | 3000 | - | 1500 |
| 1976 | - | - | - | - | 4000 | - | 1500 |
| 1977 | - | - | - | - | 1000 | 3000 | 1500 |
| 1978 | - | - | - | - | - | 4000 | 1500 |
| 1979 | - | - | - | - | - | - | 1500 |
| 1980 | - | - | - | - | - | - | 1500 |
| Total | 4532 | 3600 | 250 | 5000 | 8000 | 7000 | 11.843 |

Réalisation : Elle sera confiée à la SODEPALM, Société d'Etat pour le Développement et l'Exploitation du Palmier à Huile en Côte d'Ivoire créée en 1963.

Les plantations du projet 20 000 has de bloc industriel ne pourront commencer qu'en 1974, compte tenu des délais :

- de prospection (1970-71),
- de constitution de dossiers et de négociations avec les organismes de financement (1972),
- et de mise en place de l'infrastructure végétale (prépépinières, pépinières, déforestage...) en 1973-74.

..../...

1.2. Programme Huilerie

| Huileries | Mise en service | Capacité initiale T/régimes/an | Capacité finale T.Régimes/an | Année |
|---|---|---|---|---|
| Bolo | Début 1971 | 10 | 20 | 1975 |
| Soubré | Début 1973 | 20 | 30 | 1977 |
| San Pedro | Début 1978 | 20 | 40 | 1980 |
| Bas-Cavally | Début 1979 | 20 | 60 | 1983 |
| A localiser | Début 1981 | 20 | 40 | 1985 |

Réalisation : Ces usines seront réalisées par PALMINDUSTRIE, Société Anonyme (dans laquelle l'Etat a une participation de 72,4%) faisant partie de l'association en participation groupant SODEPALM, PALMINDUSTRIE et PALMIVOIRE (Société Anonyme de gestion avec participation de l'Etat).

2) Investissements-Financements :

2.1. - Blocs Industriels

- Pour les blocs de Fresco, Bolo et Soubré, en cours de réalisation, les financements sont déjà acquis : BSIE et FED (Convention 337) pour les plantations - FED (331), Emprunts (CAA), BSIE et Fonds Divers (Fonds d'Extension et de Renouvellement - Fonds Social) pour les programmes sociaux le rattachant à ces blocs.

Fin 1969, les dépenses d'investissement pour ces trois blocs s'élèveront à 2 033 Millions de francs CFA; la période d'investissement pour ces trois blocs s'étalera jusqu'en 1974 pour les plantations, et 1976 pour les programmes sociaux; le montant des investissements durant la période 70-76 sera de 1 250 Millions de francs CFA - soit un total de 3 283 Millions de francs CFA.

- Pour les 20 000 has de blocs industriels prévus, le montant des investissements peut être évalué à 7 400 Millions de francs CFA prospections et immatriculations des blocs comprises; le coût à l'hectare est de 370 000 francs CFA, étalé sur 5 ans c'est à dire jusqu'à l'année d'entrée en production exclue.

2.2. Plantations Villageoises

Le coût de l'hectare de plantation villageoise est de 126 800 F. CFA étalés sur 5 ans; il comprend : l'encadrement, le cadastrage, le matériel végétal, les fournitures nécessaires au matériel et produits, et les prêts aux planteurs.

L'investissement sera donc pour la création des 11 843 has de plantations villageoises en 1980, de 1 500 Millions de F.CFA.

2.3. Usines (Millions F.CFA)

| | Usine | Installations annexes | Stations stockage | Frais établissement Etudes, etc... |
|---|---|---|---|---|
| Bolo | 345 | 187,6 | - | |
| Soubré | 507 | 193,2 | - | |
| San Pedro | 532 | 277,9 | - | 500 |
| Bas Cavally | 757 | 295,6 | - | |
| "à localiser" | 532 | 277,9 | - | |
| San Pedro | - | - | 167,2 | |
| Total | 4719 | 1232,2 | 167,2 | 500 |

Le montant total des investissements sera donc en première évaluation pour les usines et annexes de 6 618 Millions F.CFA

Les usines de Bolo et Soubré sont déjà financées par la BEI et la CCCE.

3) Résultats

3.1. Production - Produit Brut

Ces programmes permettent d'atteindre les productions suivantes :

| | 1975 | 1980 | 1985 |
|---|---|---|---|
| Tonnes huiles | 18 592 | 51 509 | 116 069 |
| Tonnes palmiste | 4 685 | 12 878 | 29 118 |
| Produit brut (Millions F.CFA) (40 000 F.CFA/tonne huile (28 000 F.CFA/tonne palmiste) | 875 | 2 421 | 5 458 |

3.2. Emplois créés

- Le nombre d'emplois créés (main-d'oeuvre et encadrement subalterne), par les blocs agro-industriels de palmiers à huile sera en régime de croisière (1985), d'environ 4 700. A cela il faut ajouter les emplois induits par la présence de blocs (commerçants, etc...).
- Les plantations villageoises intéresseront, si l'on se base sur une moyenne de 3 has de plantation par paysan, 3 950 paysans en 1980.

4) Récapitulation

En 1985, le montant total des investissements nécessaires à l'établissement du programme Palmier 66-80 dans le Sud-Ouest, peut être évalué à 18,8 Milliards de F. CFA pour 40 220 has de plantations, y compris les usines et les programmes sociaux.

## 2.I.2 - COCOTIER

Les motivations qui ont conduites la Côte d'Ivoire à prévoir un programme cocotier assez ambitieux sont les suivantes :

- Comme pour le Palmier à Huile les débouchés extérieurs du coprah sont relativement favorables à condition de produire à des prix compétitifs.

- le Marché Ivoirien des corps gras est en expansion.

- les conditions écologiques de la basse Côte d'Ivoire qui ont été étudiées par l'IRHO sont favorables à la culture du cocotier.

D'autre part l'IRHO a mis au point des variétés précoces et hautement productives( Variétés locales sélectionnées-hybrides) et a mis en place un bloc semencier permettant de disposer dès 1970 de ces variétés hybrides.

Tout cela permet d'espérer, à juste raison, de produire du coprah à des prix compétitifs sur le marché extérieur.

Enfin, la production de coprah, peu importante encore, constitue un élément de diversification des productions agricoles.

Les Objectifs de ce plan sont de faire passer le cocotier de l'état de culture de cueillette, qui était le sien traditionnellement, à celui d'une véritable spécu' ion agricole pour des exploitations de type soit industriel soit familial.

L'exécution des programmes envisagés , dans lesquels est comprise la région du Sud-Ouest conduirait à des superficies plantées en cocotier de 39 600 ha en 1975 et 64 100 ha en 1980

### I - BLOCS INDUSTRIELS DE COCOTIERS

11/ DESCRIPTION

Il existe à Fresco un Bloc Industriel mixte Palmier à Huile-Cocotier de 500 ha:

- 250 ha de Palmier à Huile planté en 1968
- 250 ha de Cocotier dont 52 ha plantés en 1968
  et 198 ha plantés en 1969.

Il s'agit en plus de créer dans le Sud-Ouest 4000 ha de Blocx Industriels de Cocotiers Hybrides :

- 2 500 ha sont déjà localisés en extension du Bloc existant.
- les 1 500 ha restant sont à localiser dans le reste du Sud-Ouest, près du littoral.

| Années de plantation | Programme total Côte d'Ivoire (Ha) | Programme Sud-Ouest | |
|---|---|---|---|
| | | Fresco | A localiser |
| 1968 | | 52 | - |
| 1969 | | 198 | - |
| 1971 | 500 | 500 | - |
| 1972 | 800 | 800 | |
| 1973 | 2 200 | 1 200 | - |
| 1974 | 3 000 | - | 1 500 |
| 1975 | 3 500 | - | - |
| TOTAL | 10 000 | 2 750 | 1 500 |

Réalisation

Ces blocs seront réalisés par la SODEPALM. Les prospections de détail seront effectuées par l'IRHO en 1970. Un dossier est actuellement à l'étude à la SODEPALM.

## 2 - INVESTISSEMENTS

Les investissements nécessaires à la création des 250 ha existant à Fresco sont de l'ordre de 132 millions étalés de 1968 à 1974.

L'investissement nécessaire pour ces 4 000 ha de blocs industriels est estimé à 350 000 F.CFA/ha. étalés jusqu'à l'année en production c'est à dire à l'année 5 pour les cocotiers hybrides ( l'année 0 étant l'année de plantation).

Cependant, étant donné que sur le bloc de Fresco(500 ha) il y a déjà des infrastructure existantes et du personnel d'encadrement, en première évaluation cet investissement peut être réduit à 300 000 F.CFA/hectare pour les 2 500 ha d'extension du Bloc de Fresco.

Le montant des Investissements pour la création de ces 4 000 ha de blocs industriels peut donc être estimé à 1 275 millions de F.CFA étalés sur la période 1970-1978.

Le total des investissements pour les 4 250 ha de blocs industriels de cocotier dans le Sud-Ouest sera donc de 1 407 millions de F.CFA.

## 3 - RESULTATS

### 31 - RENDEMENTS

- Pour les 4 000 ha d'hybrides:

| Année * | Rendement Tonnes coprah/ha |
|---|---|
| 5 | 0,3 |
| 6 | 1.8 |
| 7 | 2.5 |
| 8 | 3.0 |
| 9 et plus | 3.5 |

* Année 0 = année de plantation.

- Pour les 250 ha de Fresco existant, le rendement de cocotiers locaux sélectionnés est de 2,7 tonnes en régime de croisière ( année 10 et plus), l'entrée en production étant l'année 7.

### 32 - PRODUCTION

| | Tonnes coprah | | Millions F.CFA(X) | |
|---|---|---|---|---|
| | 1975 | 1980 | 1975 | 1980 |
| Bloc de Fresco | 13 | 7725 | 0.5 | 309 |
| Blocs à localiser | - | 2700 | - | 108 |
| TOTAL | 13 | 10 425 | 0,5 | 417 |

X 40 F.CFA/Kg valeur loco magasin Abidjan

## II - PLANTATIONS VILLAGEOISES

Un programme de 1 000 ha/an de Plantations villageoises utilisant des variétés de cocotier local sélectionné ( production de 2,2 tonnes coprah/ha/an en Plantations villageoises) est inscrit au Plan 1971-75.

Les modalités de réalisation de ce programme seront arrêtées lorsque les premiers résultats du programme de 3 000 ha de plantations villageoises qui a débuté en 1969 seront connus et auront été étudiés.

Il est d'autre part difficile de préciser dès maintenant quelle sera la répartition des tranches annuelles de ces plantations villageoises entre la région du Sud-Ouest et la zone Hors Sud-Ouest.

Il faut noter que sur la base d'un prix d'achat au producteur de 28 F.CFA/Kg de coprah, 1 ha de plantations villageoises rapporte au planteur un revenu brut de 61 600 F.CFA en régime de croisière.

## 2.I.3. - HEVEA

L'hévéaculture est encore peu importante en Côte d'Ivoire: les superficies plantées en hévéa étaient fin 1969 de 12 800 ha. La production fin 1968 de la Côte d'Ivoire était de 6 950 tonnes alors que la production mondiale de caoutchouc naturel était de 2 700 000 tonnes.

Afin d'assurer une diversification des cultures, il était donc logique que la Côte d'Ivoire prévoit un développement raisonnable de cette culture et cela d'autant plus que les conditions écologiques sont favorables dans le Sud et dans le Sud-Ouest du pays.

Il existe, en Côte d'Ivoire, un Institut de Recherche sur le Caoutchouc ( l'I.R.C.A.) qui permet d'apporter à cette culture un bon soutien technique.

Les projets Hévéa d'ici 1980 concernent environ 30 000 ha dont 22 500 ha sont situés dans le Sud-Ouest.

Afin de permettre une mise en place rapide de ces 22 500 ha dans le Sud-Ouest dans de bonnes conditions techniques, il a été fait appel à deux Sociétés qui ont déjà une grande pratique de l'hévéaculture : Michelin et Goodyear

### 1- PROJET MICHELIN

#### 11 - DESCRIPTION

Il s'agit d'implanter dans la zone de Néro, au Nord de Grand-Béréby, qui a déjà été reconnue comme favorable à l'hévéaculture par une mission de reconnaissance IRCA, un bloc industriel de 10 000 ha. Ultérieurement ce bloc pourrait servir de base à un développement de plantations villageoises. Ce projet sera conçu et réalisé par la Compagnie Générale des Etablissements MICHELIN. Celle-ci a déjà commencé en 1969 la prospection de détail de ces 10 000 ha; elle doit s'achever courant 1970 et permettre l'établissement d'un dossier économique et financier. Ces 10 000 ha seront la propriété d'une Société d'Etat.

Ces 10 000 ha seront plantés avec plusieurs clones sélectionnés adaptés aux conditions de la Côte d'Ivoire.

Afin de dégager le plus rapidement possible des ressources nécessaires, il avait été prévu par la Côte d'Ivoire un échéancier de réalisation très rapide, soit :

- 1973 2 500 ha
- 1974 3 500 ha
- 1975 4 000 ha.

Il se peut que les études Michelin aboutissent à un calendrier plus étalé pour des raisons techniques.

A ce bloc sera associée une usine permettant de traiter en régime de croisière près de 20 000 tonnes de latex, soit d'une capacité de 28 tonnes/jours à condition qu'elle fonctionne en 2 postes ( 2x8heures).

## 12 - INVESTISSEMENTS

Plantations :

Le montant des investissements dépendra des méthodes de défrichement et de plantations envisagées: défrichement total, andainage ou simple dégagement des lignes.

La solution d'andainage entrainera un investissement à l'hectare voisin de celui des blocs de Palmiers à Huile dans le Sud-Ouest soit 380 000 CFA; mais par contre elle permettra une mécanisation de l'entretien, donc des coûts d'exploitation moindre.

La solution de simple dégagement des lignes devrait entrainer un coût à l'hectare d'environ 290 000 CFA. Elle ne permettra pas par contre une mécanisation poussée donc des coûts d'exploitation supérieurs dans une optique réaliste d'augmentation du prix de la main d'oeuvre. Il semble que Michelin s'orienterait vers cette solution.

Les investissements pour 10 000 ha de plantation seront donc de 3 800 à 2 900 millions CFA.

Dans le cas d'un défrichement complet, solution onéreuse, les investissements seraient de l'ordre de 4 500 millions.

**USINE**

L'investissement nécessaire pour une usine de capacité 28 tonnes/jour serait de 440 millions, hors toutes taxes.

13 -

131 - Productions

Sur la base d'un rendement raisonnable en bloc industriel, de 1 900 Kg/ha/an, avec le schéma de plantation prévu en 3 ans, les productions seront de :

| | Tonnes | Valeur en millions F.CFA (100 F.CFA/Kg FOB Abidjan |
|---|---|---|
| 1975 | - | - |
| 1980 | 4 350 | 435 |
| 1985 | 17 700 | 1 770 |

132 - Emplois

Les emplois créés en période de croisière seront de 3 à 5 000 suivant le degré de mécanisation.

## II - PROJET GOODYEAR

Il consiste à planter 12 500 ha à 14 000 ha d'hévéa dont une faible partie en bloc industriel( 2 à 5 000 ha) et le reste en plantations villageoises autour du bloc industriel.

Ces 12 500 à 14 500 ha seraient dans la région du Bas-Cavally, le bloc industriel faisant partie de la zone du Bas-Cavally reconnue par la mission de reconnaissance IRCA comme favorable à l'implantation de blocs industriesl d'Hévéa.

L'échéancier de réalisation pourrait être :

| | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 |
|---|---|---|---|---|---|
| Bloc industriel | 1 500 | 2 000 | 1 500 | | |
| Plantations villageoises | 500 | 1 000 | 1 500 | 2 000 | 2 500 |
| TOTAL | 2 000 | 3 000 | 3 000 | 2 000 | 2 500 |

Une usine traitant le latex des 12 500 ha plantés soit d'une capacité de 30 000 tonnes/an, serait annexée au bloc industriel.

Une prospection détaillée et une étude de ce projet par Goodyear sont nécessaires pour préciser ces éléments.

Ce projet n'influera pas sur les productions de caoutchouc du Sud-Ouest en 1980.

## 2.I.4 CACAO

Plusieurs éléments ont conduit la Côte d'Ivoire à envisager un développement aussi rapide que possible de la culture du cacao:

- les perspectives d'exportation du cacao ne sont pas défavorables à condition de tabler sur un prix raisonnablement bas.

- la Côte d'Ivoire est relativement très bien dotée en terres favorables à cacao.

- l'I.F.C.C. a mis au point en Côte d'Ivoire des hybrides sélectionnés à haute productivité ( rendement potentiel en régime de croisière pour les hybrides polyclonaux de 2 200 Kg/ha/an- ) - Ces hybrides sont disponibles dès 1970.

Dans une perspective d'expansion des ventes à des prix relativement bas, elle jouit donc d'une bonne position concurrentielle.

- la cacao-culture est aisément praticable en exploitation familiale et assure donc une bonne diffusion du revenu monétaire.

- le café étant encore nettement dominant, le développement du cacao contribue à la diversification des cultures, des exploitations et des revenus ruraux.

Le Sud-Ouest disposant de bonnes terres à cacao, les superficies déjà plantées en cacao étant par contre très faibles ( environ 5 000 ha dont la quasi totalité est dans la région de Buyo-Soubré), il était logique que le Sud-Ouest soit une des régions à profiter de ce programme

### 1 - DESCRIPTION

#### 11 - CACAOYERE EXISTANTE

Il existe fin 1969 environ 5 000 ha de cacaoyères plantées dont 2100 ha ont été touchés fin 1969 par le programme de régénération cacaoyère; l'action de ce programme dans le Sud-Ouest ne continuera pas après 1969.

## 12 - PLANTATIONS NOUVELLES

La mise en place d'un verger semencier ( hybrides) a débuté en 1964 dans les stations de l'I.F.C.C. Le programme de développement du cacao en Côte d'Ivoire prévoit à partir de 1970 l'utilisation totale de la production de ce verger pour un programme de plantations nouvelles intensives sur l'ensemble de la zone cacaoyère, dont le Sud-Ouest.

Ces semenciers seront utilisés par deux programmes.

- un programme sectoriel de plantations nouvelles dans les zones déjà touchées par la cacaoculture c'est à dire les zones statistiques définies par le Service des Statistiques du Ministère de l'Agriculture. La réalisation de ce programme sera uniforme sur toute la Côte d'Ivoire et sera assurée par la SATMACI. Il consistera en une distribution de semences sélectionnées ( cabosses hybrides) un encadrement des pépinières villageoises et des plantations, une fourniture de crédit aux planteurs.

Il faut noter que les zones statistiques 17 ( Buyo-Soubré) et 18( Sassandra-Fresco) font partie du Sud-Ouest.

- un programme de périmètres villageois dans le Sud-Ouest dans lesquels le cacao sera intégré à d'autres cultures ( cf"Périmètres villageois").

Nota : Le solde de cabosses non utilisées pourrait être distribué aux planteurs hors des zones statistiques et des périmètres .

| Superficies en ha | programme sectoriel dans zones statistiques | | | | Programme périmètres Sud-Ouest | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Total | SUD-OUEST | | | Total | P2-P3A P3b | P1-P1bis et hors zone st et périm |
| | | zone 17 | Zone 18 | Total | | | |
| 1970 | 6 000 | 400(°) | 300 (°) | 700 (°) | 250 | - | 250 |
| 1971 | 8 700 | 500 | 400 | 900 | 350 | 25 | 325 |
| 1972 | 10 500 | 500 | 400 | 900 | 1850 | 165 | 1685 |
| 1973 | 11 000 | 1200 | 500 | 1700 | 5100 | 670 | 4430 |
| 1974 | 12 300 | 1600 | 800 | 2400 | 9250 | 1710 | 7540 |
| 1975 | 16 850 | 800 | 600 | 1400 | 10550 | 3095 | 7455 |
| 1976 | ? | ? | ? | 1400(°) | 9250 | 4555 | 4695 |
| 1977 | ? | ? | ? | 1400 (°) | 7000 | 6140 | 860 |
| TOTAL | 65 350 | | | 10800 | 43600 | 16360 | 27240 |

Nota: (°) les superficies ont été évaluées afin d'estimer la production en 1980.

# II - RESULTATS

## 21 - RENDEMENTS

### 211 - Cacaoyère existante :

Les rendements sont évalués à 700 kg/ha/an pour la cacaoyère regénérée et 350 Kg/ha/an pour la cacaoyère non regénérée.

### 212- Plantations nouvelles

- Pour les périmètres P2, P3A et P3B ( cf les productions données dans le chapitre"Périmètres villageois").

- Pour les zones statistiques 17 et 18, les périmètres P1 bis et P1 et les régions hors zones statistiques et hors périmètres, deux hypothèses de rendement ont été envisagés :

. une de 1600 Kg supposant l'encadrement des plantations et la fourniture régulière d'engrais après l'année 3.

. une de 1200 Kg supposant aussi l'encadrement des plantations mais par contre pas d'apport d'engrais après l'année 3.

| Années (°) | Schéma de rendement en Kg/Ha/an | |
|---|---|---|
| | 1600 Kg/ha/an(1) | 1200Kg/Ha/An(2) |
| année 3 | 220 | 100 |
| année 4 | 550 | 400 |
| année 5 | 900 | 700 |
| année 6 | 1400 | 1000 |
| année 7 | 1600 | 1200 |

(°) l'année 0 est l'année de plantation.

22 - PRODUCTION

| | | Production en tonnes | |
|---|---|---|---|
| | | 1975 | 1980 |
| Zones statistiques 17 & 18 | (1) | 1 323 | 12 418 |
| | (2) | 940 | 9 120 |
| P2 P3A P3B | | 43 | 8 867 |
| P1, P1bis et | (1) | 775 | 30 740 |
| hors périmètres et zones statistiques | (2) | 474 | 18 827 |
| Cacaoyère existante non régénérée | | 1 015 | 1 015 |
| Cacaoyère existante regénérée | | 1 470 | 1 470 |
| TOTAL | (1) | 4 626 | 54 510 |

23 - VALEUR DE LA PRODUCTION

A un prix FOB de 120 F.CFA/Kg correspondant à 24,2 cts/lb New-York) la valeur d'exportation, prix FOB sera pour l'hypothèse de rendement 1 de 555 millions de F.CFA en 1975 et de 6 540 millions de F.CFA en 1980.

## 2.I.5. - FORÊTS

La région du Sud-Ouest est essentiellement une région forestière dont le potentiel sera orienté principalement vers deux spéculations :

- 1/ Exploitation forestière classique en vue de l'exportation des grumes ou de l'alimentation d'industries primaires du bois.

- 2/ Approvisionnement d'une usine de pâte à papier dans la région de San-Pedro.

Afin de protéger le capital forestier de la Côte d'Ivoire il est prévu d'autre part un programme national de délimitation et protection de forêts classées dans lequel est inclus le Sud-Ouest.

### I/ EXPLOITATION FORESTIERE

Elle est le fait de sociétés privées ayant reçu des permis d'exploitation.

Le potentiel de l'arrière-pays de SAN PEDRO , c'est à dire les régions orientées sur le Port de San Pedro est estimé ( Etudes C.T.F.T. - D.R.C.) à 68 500 .$10^3$ tonnes soit 49% du potentiel de la Côte d'Ivoire. En 1967 les régions de cet arrière-pays ( Sassandra-Man-Danané-Duékoué-Guiglo-Toulepleu-Daloa-Issia-Soubré) ont produit 1055 $10^3$ tonnes de bois soit 43,5% de la production totale de la Côte d'Ivoire.

Pour le Sud-Ouest, les prévisions de production en $10^3$.tonnes de grumes sont :

| | 70 à 72 | 1973 à 1985 | 1986 |
|---|---|---|---|
| Sassandra | 225 | 252 | 229 |
| Soubré(°) | 111 | 125 | 125 |
| Guiglo-Duekoué | 290 | 324 | 294 |
| ssTotal | 626 | 701 | 648 |
| Toulepleu | 21.4 | 24 | 21.8 |
| Danané | 10.7 | 12 | 10.9 |
| Man | 21.4 | 24 | 21.8 |
| Daloa | 206 | 232 | 210 |
| Issia | 156 | 175 | 160 |
| Total | 1 020,1 | 1 168 | 1 072,5 |

(°) L'ouverture de la réserve de Taf( 11 400.$10^3$ tonnes de grumes en potentiel) permettra à cette région de voir sa production rester constante après 1985, alors qu'elle décroîtra pour les autres régions.

## II - APPROVISIONNEMENT DE L'USINE DE PÂTE A PAPIER de SAN PEDRO :

Il est envisagé de créer dans la région de SanPedro une usine de pâte à papier dont la production annuelle serait de l'ordre de 200 000 tonnes de pâte sèche. Pour cette usine, il a été prévu dans le temps deux sources d'approvisionnement :

- 1/ Pendant les 20 à 25 premières années approvsionnement par une zone de forêt naturelle d'environ 225 000 hectares qui a été reconnue en 1969 par le Centre Technique Forestier Tropical( CTFT) et doit être délimitée en 1970.

2/ Après épuisement de la réserve forestière naturelle, par un bloc industriel d'environ 50 000 ha de reforestation en essences papetières; sa localisation précise à l'intérieur des 225 000 ha reste à effectuer vers 1971. Ce bloc aura été planté au fur et à mesure que la réserve naturelle aura été exploitée.

## III - DELIMITATION

Un programme national de " délimitation du Domaine forestier de l'Etat ( Forêts classées )" a été prévu dès 1970. L'objectif de ce programme est d'assurer la protection des forêts classées contre les défrichements anarchiques( environ 200 000 ha/an en Côte d'Ivoire).

Pour cela, deux opérations ont été prévues :

- 1/ Une opération préliminaire qui a pour but de reconnaître les limites des forêts classées, indiquées par le CTFT et de les matérialiser sur le terrain( layon-bornes et poteaux indicateurs). Cette opération durera 24 mois et coûtera 144 millions CFA.

- 2/ Une opération générale d'aménagement de ces forêts en vue de leur surveillance. Le coût de cette opération sera précisé par l'opération préliminaire.

Ces deux opérations concerneront 118 forêts classées de Côte d'Ivoire dont certaines sont situées dans le Sud-Ouest : Forêt de Taï, de la Haute Dodo, de Gouin et de nombreuses petites forêts classées dans les régions de Soubré et Fresco.

# 2. I - AGRICULTURE : PRODUCTION ANIMALE

Afin de fournir aux habitants du Sud-Ouest les matières protéiques nécessaires des programmes de développement de l'élévage e et de la pêche seront à l'étude dès 1970.

## ELEVAGE

Etant données les inconnues que représentent les possibilités d'élevage dans le Sud-Ouest, il est envisagé plusieurs études en 1970-71 qui permettront de définir un programme ultérieur. Ces études comporteront :

- un inventaire de l'élevage existant dans le Sud-Ouest et ses possibilités.
- une étude de l'état sanitaire de cette région: est-ce une région indemne?
- un projet de contrôle sanitaire des importations d'animaux si la zone se révèle indemne de maladies contagieuses.

D'autre part, les études en 1970 de "faisabilité" d'abattoirs pour des villes d'importance secondaire sera utilisable ultérieurement pour le Sud-Ouest.

Le ravitaillement en viande de la Ville de San-Pedro se fera pour les années à venir à partir de viandes foraines venant d'Abidjan, à ce titre, elle bénéficiera de l'opération" chaine de froid" qui sera confiée à la SOCEF.

## PECHE

Comme pour l'élévage, une étude préliminaire du Port de pêche de 20 millions de F.C..F.A, en 1970 est nécessaire, elle devra :

- déterminer les débouchés pour la pêche industrielle
- déterminer les moyens à mettre en oeuvre.
- évaluer les dépenses nécessaires.

PECHE(suite)

- établir un dossier économique
- faire des propositions pour le mode de gestion
- établir des dossiers d'exécution et d'appel d'offres.

La réalisation du Port de Pêche à SAN PEDRO en 1971-72 a été évaluée en première estimation à 227 millions de F. CFA.

## FRIGORIFIQUE DE SAN PEDRO

Afin de conserver les viandes foraines et répondre aux besoins du Port de Pêche un frigorifique est prévu à SAN PEDRO.

L'étude du Port de Pêche permettra de définir sa capacité.

Pour subvenir aux besoins immédiats en 1970 un frigorifique provisoire sera construit avec du matériel récupéré.

Parallèlement une étude d'un frigorifique définitif sera entreprise en 1970-71. Le montant des dépenses en 1970-71 est évalué à 34 millions de F. CFA.

Zone a prospecter pour bloc industriel palmier a huile
Zone a prospecter pour bloc industriel hevea
Extension possible de la zone a prospecter
Zone a prospecter pour perimetre cocotier
Bloc industriel palmier a huile exitant
Zone prospectee pour localisation bloc industriel dito
Bloc industriel cocotier
Zone prospectee pour localisation bloc industriel dito
Zone de peuplement rural satellite
Reserve forestiere pour usine pate a papier
Forets classees conservees

BIANKOUMA
MAN
Fakobly
Kouibli
Logpuale
Bangolo
Duekoue
Zoukougbeu
DALOA
BOUAFLE
Yamoussoukro
Sinfra
Issia
Oume
Ouragahio
Guiberoua
GAGNOA
Blolequin
GUIGLO
Biyo
Taï
Soubre
Lakota
DIVO
Fresco
SASSANDRA
Grabo
Grand-Béréby
Tabou
SAN PEDRO
LIBERIA
N

Zone a prospecter pour bloc industriel hevea
Extension possible de la zone a prospecter

Zone a prospecter pour perimetre cocotier

Bloc industriel palmier a huile exitant
Zone prospectee pour localisation bloc industriel dito

Bloc industriel cocotier
Zone prospectee pour localisation bloc industriel dito

Zone de peuplement rural satellite

Reserve forestiere pour usine pate a papier

Forets classees conservees

MAN
Fakobly
Kouibli
Logoualé
Bangolo
Duekoue
Zoukougbeu
Blolequin
GUIGLO
Buyo
Tai
Soubre
DALOA
BOUAFLE
Yamoussoukro
Sinfra
Issia
Oumé
Ouragahio
Guiberoua
GAGNOA
Lakota
DIVO
Fresco
SASSANDRA
SAN PEDRO
Grand-Béréby
Grabo
Tabou
LIBERIA
N

echelle 1/1.500.000

# DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU SUD-OUEST

# 2.H - INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES

## 2.II.1. ROUTES

Le réseau routier principal du Sud-Ouest, qui doit permettre le développement de la région et desservir le port de San Pedro, comprend essentiellement deux axes : un Nord Sud qui relie San Pedro Soubré-Issia, et qui, à partir de Soubré et Issia fait la jonction avec le réseau existant desservant le Nord de la région; un Est Ouest, reliant Sassandra, San Pedro, Grand Bereby et Tabou. Dans une phase ultérieure une route devra relier Soubré aux zones de Taï et Guiglo.

Le réseau routier secondaire du Sud Ouest sera fonction des divers projets de périmètres villageois et de cultures industrielles.

Une partie du réseau principal est actuellement financée, elle correspond à des travaux actuellement en cours de réalisation qui comprennent :

| | |
|---|---|
| San Pedro carrefour de la Méné | 38,7 km |
| Carrefour de la Méné - Pont Weygand (Sassandra) | 52,9 km |
| Méné PK 30 de la route de Soubré | 30 km |
| San Pedro - Nero | 34,7 km |
| Soubré - Issia | 72,1 km |
| soit au total | 228,4 km |

Ce réseau est en terre, le tracé correspondant à une vitesse de base de 80 km/heure.

Les travaux qui doivent compléter ce réseau sont les suivants :

| | | |
|---|---|---|
| Routes | PK 30 de la route de Soubré - Soubré | 64 km |
| | Nero - Nidia | 43,7 km |
| | Nidia Tabou | 24 km |
| | soit au total | 131,7 km |
| Ouvrages | Pont sur la Méné | |
| | Traversée de Soubré | |
| | Ouvrage au Sud de Soubré sur bras mineur du Sassandra. | |
| Divers | Travaux de signalisation. | |

Ces travaux permettraient de disposer d'un ensemble homogène drainant la zone qui est sous la juridiction de l'ARSO.

Par ailleurs, pour permettre un amortissement convenable des travaux du Port de San Pedro, il faudrait attirer sur le port le trafic en provenance des régions productrices de Daloa, Man, Duékoué, Guiglo, Danané, Touléplou. Cela permettrait aussi de décongestionner le port d'Abidjan et de différer des travaux d'investissements, qui y seraient sinon indispensables. Pour cela il faudrait bitumer les 230 km de l'axe Issia San Pedro, cette opération devant être, d'après les premières conclusions du Plan de Transport, éminemment rentable pour la Côte d'Ivoire.

.../...

Dans un deuxième temps, aux environs de 1975, il faudra envisager de relier la zone de Guiglo-Taï qui sera alors en plein développement à l'axe Soubré San Pedro.

Le coût de ces travaux, l'état de leur financement et leur échelonnement, sont résumés dans le tableau ci-après.

Le réseau de routes secondaires devra en particulier relier la région de Guiglo Taï Djirontou au port de San Pedro en passant par l'extrême Sud Ouest de la région où seraient implantés des blocs agro-industriels de palmier et d'hévéas. La construction de ce réseau dont le montant n'est pas chiffré devrait se situer au début de la deuxième quiquennie.

Le montant total de l'investissement routier dans le Sud-Ouest pour la période 70-80 pourrait être de l'ordre de 10 à 12 Milliards.

## ETAT DE FINANCEMENT DES TRAVAUX ROUTIERS

| DESIGNATION DES TRAVAUX | Année de réalisation | Montant en Millions |
|---|---|---|
| 1- RESEAU DE 1ère URGENCE | | |
| San Pedro-Méné ((44,4 km) | | |
| Méné-Pont-Weygand (47,2 km) | | |
| Soubré-Issia (72) | | |
| San Pedro-Néro (35 km) | | |
| Méné "PK 30" route de Soubré (30 km) | 68-70 | 3 020 ✦ |
| Pont sur la Méné | 69-70 | 30 |
| Traversée de Soubré | 69-70 | 50 |
| Pont de Soubré sur le bras mineur du Sassandra | 69-70 | 69 |
| Soubré-Méné Partie Nord (43,2 km) | 69-70 | 473 |
| Partie Central (21 km) | 69-70 | 126 |
| Néro-Nidia-Tabou (80 km,8) | 69-71 | 909 |
| Balisage routier | 70-71 | 35 |
| 2- BITUMAGES | | |
| San Pedro-Méné (38,7 km) | | |
| Méné-Issia (166,2 km) | 1971 à 1973 | 3 000 |
| 3- RESEAU DE 2ème URGENCE | | |
| Desserte de la région Guiglo, Taï Djiroutou (270 km) en direction de Soubré | 1974-1976 | 3 350 |
| Route Guiglo - Taï Tabou | 1975-1978 | 2 500 |
| | | 13 562 |

Aéroport
Parc des sports
Parc zone résidentielle
Parc zone d'activités
Parc zone d'habitation
Extension de la zone industrielle
Equipement de quartier
Ecoles primaires
Sport
Marché
Espaces verts ou jardins
Espaces verts d'aménagement différé
Zone affectée au tourisme
Hôtels 1ère tranche
Hôtels tranches ultérieures

TOTOBIE
ZONAGE
Habitat économique
Equipements scholaires
SAN PEDRO
25 000 à 30 000 hab
PARTIE CENTRALE
PLAN D'AMENAGEMENT
551-29
AURA

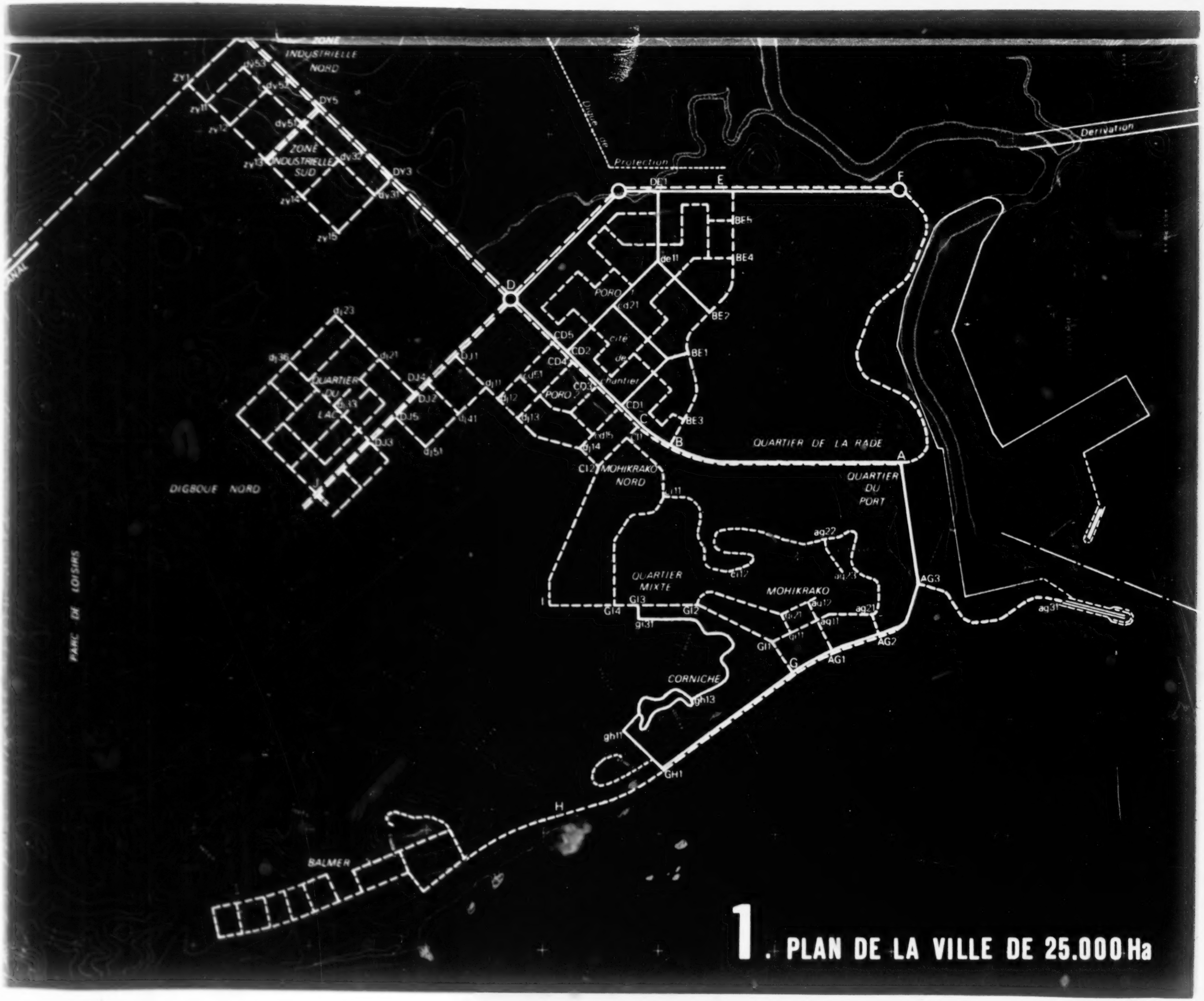


# 1. PLAN DE LA VILLE DE 25.000 Ha

## 2.II - EDILITE

### VILLE DE SAN-PEDRO

Il est compris dans ce paragraphe la ville proprement dite et les zones industrielles. Les terre-pleins et les voies intérieures à la zone portuaire sont regroupés dans le chapitre "Port".

Les premières études relatives au Port et à la Région du Sud-Ouest ont permis de faire un certain nombre d'hypothèses quant à l'évolution de la population de la Ville. Ces hypothèses ont été constamment remises à jour depuis et servent de base aux prévisions d'études et de travaux.

D'après les dernières études, les prévisions de population jusqu'en 1980, sont les suivantes :

| ANNEE | 1970 | 1971 | 1972 | 1975 | 1980 |
|---|---|---|---|---|---|
| POPULATION | 14 000 | 20 000 | 25 000 | 32 000 | 55 000 |

Pour que la Ville puisse abriter cette population, il faudra fournir des terrains viabilisés et desservis en eau et électricité; il faudra d'autre part, fournir des possibilités de travail aux habitants, donc permettre l'implantation d'Entreprises ce qui suppose la libération de terrains en zone industrielle.

#### A . ZONES D'HABITATION

Les besoins en terrains viabilisés pour habitations sont déterminés, à partir d'hypothèses sur la densité de la population. Il est

admis jusqu'en 1972 une certaine densité de 110 habitants/ha. A partir de 1972, une certaine densification pourra se produire; 150 habitants à l'hectare détermineront les besoins en 1980.

Par ailleurs, une partie non négligeable de la population résidera dans des zones de transit ce qui nous conduit à augmenter légèrement les densités. Cela amènera à aménager les surfaces suivantes :

| A N N E E | 1970 | 1972 | 1975 | 1980 |
|---|---|---|---|---|
| Surfaces terrassées(ha) | 150 | 230 | 270 | 340 |
| Surfaces viabilisées(ha) | 100 | 205 | 250 | 3 00 |

En terrains d'habitation, les travaux actuellement financés et qui seront terminés fin 1970 comprennent :

Terrains terrassés et viabilisés :

| | |
|---|---|
| Quartier Poro 1..... | 60 ha |
| Quartier du Lac..... | 45 ha |
| Quartier Mohikrako..... | 10 ha |
| Collines Mohikrako..... | 10 ha |
| Quartier de la Corniche.... | 3, 5 ha |
| Total | 128, 5 ha |

Terrains terrassés

| | |
|---|---|
| Quartier Poro 2..... | 30 ha |

Les prévisions de réalisation sont donc actuellement respectées.

Pour l'horizon 1972, il faudra terrasser et viabiliser :

. Quartier Poro 2 ( viabilisation seule) 30 ha
. Quartier mixte..... 10 ha
. Quartier des commerces..... 15 ha
. Quartier Balmer..... 10 ha.

Il faudra de plus terrasser 30 ha.

Pour l'horizon 1980, il faudra terrasser et viabiliser 100 ha supplémentaires par rapport à 1972, dont le tiers devra être terrassé pour 1975.

Ces 100 ha pourront se trouver entre la Ville actuelle et la lagune Digboué, et nécessiteront des remblais importants et la création de toute une voirie.

Actuellement, les travaux principaux de terrassements et de VRD de la Ville de 25 000 habitants ( horizon 1972) sont en cours de réalisation. Ces travaux comprennent la Ville de 6 000 h( 1969), sur prêt F.A.C., Kreditanstalt et les compléments à la Ville de 25 000 , dont une partie est financée par une convention à paiement différé Vianini.

Par rapport à ces travaux, des compléments de voirie et de VRD, qui sont indispensables ne sont pas encore financés. Les deux tableaux ci-après donnent l'état des financements et des réalisations de

. la Ville de 6 000 habitants
. la Ville de 25 000 habitants.

Sur le plan joint, seule la Ville de 25 000 habitants apparaît, les études d'urbanisme qui permettront de situer les nouveaux quartiers de la Ville de 55 000 habitants, restant encore à faire.

Nous avons estimé l'hectare terrassé et viabilisé à 15 M ce qui correspond à des quartiers bien équipés et devait tenir compte de la voirie primaire.

Pour passer de la Ville de 25 000 à celle de 55 000, il faudrait donc envisager d'investir en supplément entre 1972 et 1980, pour la zone d'habitation seulement, entre 1500 M et 2 000 M

## - VOIRIE ET ASSAINISSEMENT - ETAT DU FINANCEMENT des travaux de la Ville de 6 000 Habitants

| DESIGNATION DES TRAVAUX | annee de réal | Montant | Financement assuré | | Financ. à trouver | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | source | montant | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 |
| AERODROME - Piste et route d'accès | 1968 | 219 982 350 | BSIE | 200 000 000 | | 20 | | |
| VOIES d'accès à Station de Pompage et hertzienne | 1968 | 48 886 563 | | 48 886 563 | | | | |
| Quartier PORO: Cité de chantier terrassement | 1968 | 51 113 437 | BSIE | 51 113 437 | | | | |
| Terrassement 2°tranche | 1969 | 128 238 490 | Cons | 128 238 490 | | | | |
| Voirie et réseau divers | 69/70 | 344 567 686 | " | 344 567 686 | | | | |
| Equpt des voies de 15m & BE | 1971 | 125 000 000 | | | | | 125 | |
| Complts voie BD | 1970 | 24 000 000 | | | | 24 | | |
| ROUTES d'accès desserte des zones industrielles | | | | | | | | |
| et accès à la ville carrefour Y-Pont et DY | 68/69 | p.m. | " | payé av. rte | | | | |
| Elargissement DY(terrassement) | 69/70 | 16 000 000 | | | 16 | | | |
| finition DY ( chaussées et bordures) | 1970 | 64 000 000 | | | | 64 | | |
| Zone Industrielle remblais hydraulique | 1969 | 46 407 200 | | 46 407 200 | | | | |
| Quartier de la CORNICHE, terrassement, voirie | | | | | | | | |
| chaussées et assainissement | 68/70 | 44 977 918 | " | 44 977 918 | | | | |
| Supplément bordures et fossés | 1970 | 10 000 000 | | | | 10 | | |
| VOIRIE URBAINE & PORTUAIRE | | | | | | | | |
| Voir ci 11 -ci 12 terrassement | 1969 | 14 821 694 | " | 14 821 694 | | | | |
| Chaussées et bordures | 1970 | 14 000 000 | | | | 14 | | |
| Voie ci 12-ag 22 terrassements et chaussée | 1970 | 28 000 000 | | | | 28 | | |
| Chaussées et bordures ag 21-ag 22-ag 23 | 1970 | 12 000 000 | | | | 12 | | |
| Aménagement zone portuaire | 1970 | 10 372 000 | " | 10 372 000 | | | | |
| Voie AB terrassements chaussées assainissement | 69/70 | 98 824 667 | " | 98 824 667 | | | | |
| Aménagement 2°chaussée et piste cyclable | 1970 | 22 500 000 | | | | 22, 5 | | |
| Voie A AG3 ag31 terrast assaint et chaussée | 69/70 | 46 869 679 | " | 46 869 679 | | | | |
| Compléments-chaussée AG3 ag31 et fossés | 1970 | 15 000 000 | | | | 15 | | |
| Voie AG3 G-H terrat assainit et chaussée | 69/70 | 82 915 311 | " | 82 915 311 | | | | |
| Voie G G14 terrassement et assainissement | 1969 | 60 577 454 | " | 60 577 454 | | | | |
| Complément-Bordures et chaussée | 1970 | 45 500 000 | | | | 45, 5 | | |
| Voie G14 -C terrassement | 1969 | 8 012 626 | " | 8 012 626 | | | | |
| Complément chaussée et bordures | 1970 | 21 500 000 | | | | 21, 5 | | |
| Voie E.F. terrassemt assainist et chaussée | 69/70 | 41 054 582 | " | 41 054 582 | | | | |
| Voie A.F.-terrassement | 1969 | 38 533 555 | " | 38 533 555 | | | | |
| complément chaussées bordures fossés béton | 1970 | 61 000 000 | | | | 61 | | |
| canal assainissement ou digue | 1970 | 40 989 000 | " | 40 989 000 | | | | |
| frais d'installation de chantier | 1968 | 96 100 000 | " | 96 100 000 | | | | |
| Totaux | | 1 881 745 112 | | 1 403 262 762 | 16M | 337, 5 | | |

2. II. 2. 5

## VOIRIE ET ASSAINISSEMENT - ETAT DU FINANCEMENT DES TRAVAUX DE LA Ville de 25 000 Habitants

| DESIGNATION DES TRAVAUX | Année de réalis | Montant | Financement assuré | | Financement à trouver | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | SOURCE | Mont M | 1969 M | 1970 M | 1971 M | 1972 M |
| INSTALLATION de CHANTIER et somme à val | 1969 | 106.5 | C. Vianini | 106.5 | | | | |
| QUARTIER DU LAC 1° tranche Nord et Sud 17 ha en terrassements et VRD sommaires | 1970 | 281.4 | C. Vianini | 281.4 | | | | |
| Complément VRD | 1972 | 90 | | | | | | 90 |
| 2°tr. partie Nord(7,5ha env) teras. et VRD | 71/72 | 150 | | | | | 50 | 100 |
| Quartier Poro 2 (17 ha env) terrassement | 1970 | 111.0 | C. Vianini | 111.9 | | | | |
| Complément VRD | 71/72 | 180 | | | | | 80 | 100 |
| Quartier Mohikrako(10 ha env) teras. et Vrd | 1970 | 85.3 | C. Vianini | 85.3 | | | | |
| Complément VRD | 1971 | 45 | | | | | 45 | |
| Voie stattion hertzienne | 1970 | 3.6 | C. Vianini | 3.6 | | | | |
| Quartier des Commerces (7,5ha env) terr. et Vrd | 70/71 | 150 | | | | 60 | 90 | |
| Quartier Mixte (5ha) | 71/72 | 100 | | | | | 40 | 60 |
| Quartier Balmer( 5 ha) | 1970 | 12 | | | | 12 | | |
| Quartier Digboué Nord(15ha) terrass. seul | 1972 | 120 | | | | | | 120 |
| Aménagement des Collines situées au Nord-Ouest du Port | 1970 | 250.1 | | | | 250.1 | | |
| Bd. Front de Mer -1°partie sur 50m | 70/71 | 156.6 | | | | 82.9 | 68.7 | |
| 2°partie sur 50m | 70/71 | 212 | | | | 151 | 61 | |
| Voie AG3-AG2-Bitumage 3°voie | 1971 | 3.1 | | | | | 3.1 | |
| Voie Y -Pont bitumage 2 voies | 1971 | 62.8 | | | | | 62.8 | |
| Carrefours Y et route de Tabou | 1971 | 44 | | | | | 44 | |
| Voie d'accès résidence du Préfet | 1970 | 10 | | | | 10 | | |
| Route de l'aviation bitumage 2 voies | 1972 | 44 | | | | | | 44 |
| Liaison quartier E et C | 71/72 | 285.5 | | | | | 240 | 45.5 |
| Canal route de l'aéroport | 1969 | 13.1 | C. Vianini | 13.1 | | | | |
| Aérodrome terrassement des aires de service | 1969 | 100 | | | | 100 | | |
| TOTAUX | | 2611.9 | | 601.8 | | 666.0 | 784.6 | 559.5 |

Nota : Les surfaces sont celles constructibles.

2.II.2.6

## B - ZONES INDUSTRIELLES

Les besoins peuvent être divisés en deux catégories :

- a/ Lots de quelques milliers de m2 à 2 ha.
- b/ Lots de superficie supérieure à 2 ha ( scieries notamment 10 à 15 ha).

Pour la première catégorie, la création des zones industrielles terrassées et viabilisées est envisagée, une première tranche de 30 ha, réalisée sur une convention à paiement différé Vianini, sera terminée début 1970, et une dizaine d'hectares devrait pouvoir être récupérée courant 70, au Sud de la voie E.F. D'ici 1980, il faudra entamer la réalisation de la zone industrielle Nord sur laquelle environ 150 ha devraient pouvoir être terrassés et viabilisés. Pour une viabilisation sommaire, le coût de l'hectare est d'environ 6 M.

D'ici 1980, il faudra donc engager environ 900 M de travaux pour cette catégorie de zones industrielles.

Pour la deuxième catégorie, les demandes émanent de grosses sociétés disposant de moyens financiers importants. Il semble donc que l'entreprise puisse prendre à sa charge le terrassement des terrains attribués, en diminuant corrélativement le prix de location, et en lui imposant les cotes de terrassements déterminés par les avants-projets. La zone réservée à cette catégorie pourrait se développer le long de la route de Tabou et au Sud de cette route.

## ZONES INDUSTRIELLES - ETAT DU FINANCEMENT DES TRAVAUX

| DESIGNATION DES TRAVAUX | Année | Montant | Financement assuré | | Financement à trouver | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Source | montant | 1971 | 1972 | 1975 |
| <u>Zones industrielles</u> | | | | | | | |
| <u>Zone industrielle Sud</u> ( 22ha) | | | | | | | |
| terrassement et VRD sommaires | 1969 | 136.7 | C. Vianini | 136.7 | | | |
| Zone industrielle Nord( 150 ha env) | 71 à 78 | 900 | | | 90 | 240 | 240 |
| TOTAUX | | 1036.7 | | 136.7 | 90 | 240 | 240 |

2.II.2.8

## 2.II.2. EDILITE : LES VILLES DU SUD-OUEST.

Le développement des villes du Sud-Ouest va connaître sans aucun doute une transformation profonde correspondant à la mise en valeur de cette région.

Sur le plan démographique, la ville de SAN PEDRO sur laquelle sont actuellement portés tous les efforts d'investissement, doit voir le chiffre de sa population passer de 7.000 habitants en 1969 à 55.000 habitants en 1980. (Quasi zéro en 1965).

La démographie des centres du Sud-Ouest peut évoluer de la façon suivante (nombre d'habitants) :

| | 1965 | 1970 | 1975 | 1980 | Croissance 1970 = 100 |
|---|---|---|---|---|---|
| SAN PEDRO | | 8.000 | 32.000 | 55.200 | 690 |
| SASSANDRA | 8.000 | 11.900 | 15.500 | 20.200 | 170 |
| SOUBRE | 5.000 | 6.600 | 9.000 | 12.300 | 186 |
| GUIGLO | 4.000 | 5.600 | 7.800 | 10.700 | 191 |
| TABOU | 5.500 | 8.180 | 10.600 | 14.300 | 175 |
| Gd BEREBY | 1.000 | 1.490 | 1.930 | 2.600 | 175 |
| FRESCO | 2.000 | 2.980 | 3.860 | 5.200 | 175 |
| TOTAL | 25.500 | 44.750 | 80.690 | 120.500 | |

./..

Les agglomération de Taï, Grabo et Buyo, ne peuvent pas actuellement être considérées à proprement parlé comme des centres urbains. Elles sont cependant appelées à se développer en même temps que le réseau routier.

Il serait dangereux de s'attacher d'une façon trop stricte à la structure démographique des centres du Sud-Ouest telle que décrite ci-dessus. Elle peut paraître sous-estimée, au moins en ce qui concerne les centres de Soubré, Sassandra et sans doute Fresco et Grand-Béréby. Par hypothèse les taux de croissance annuels suivants ont été pris.

| | 1970-1975 | 1975-1980 |
|---|---|---|
| SAN PEDRO | 32 % | 11,5 % |
| SASSANDRA | 5,4 | 5,4 |
| SOUBRE | 6,4 | 6,4 |
| GUIGLO | 6,9 | 6,5 |
| TABOU | 5,3 | 6,2 |
| Gd BEREBY | 5,3 | 6,2 |
| FRESCO | 5,3 | 6,2 |

La population rurale du Sud-Ouest est estimée à 247.000 habitants en 1980 alors qu'elle est actuellement estimée à 109.000 habitants (en 1970). Essentiellement d'origine migratoire, cette population sera prise en charge dans le cadre des projets de développement agricole et localisée dans les Sous-Préfectures

./..

de Sassandra, Soubré, Guiglo, Grand Béréby, Tabou, Taï et Fresco. La structure de leur mise en place est développée par ailleurs dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Considérée dans une perspective à moyen terme, le développement du Sud-Ouest sera axé principalement sur les centres de SAN PEDRO, SASSANDRA, SOUBRE, et GUIGLO, et à plus long terme outre ces centres sur TAI et GRAND BEREBY. Actuellement, il existe ou va exister en 1970 pour tous ces centres des plans de lotissement récents, définissant pour dix anx approximativement leur développement sur le plan de l'habitat, sur la base d'un découpage des zones réservées en lot de 600 m2 d'un tracé de la voirie d'une délimitation de zones industrielles.

Le dynamisme propre qu'il est nécessaire d'imprimer à certains centres ou futurs centres du Sud-Ouest, comme d'ailleurs à tous ceux du pays à partir desquels il serait souhaitable que s'accroche un développement régional, demandera des interventions en matière d'urbanisme. Ces interventions auront pour but de définir des structures d'agglomérations adaptées aux vocations de chaque centre, tendant à créer une vie propre dans chacun d'eux et leur permettant non seulement de participer à la création de ressources nouvelles mais aussi de prendre une part de celles créées par ailleurs.

./..

Ces interventions seront accompagnées d'études parallèles en matière d'assainissement, d'hydraulique et d'électrification de manière à constituer un ensemble cohérent réalisable au moindre coût.

SAN PEDRO, port et ville industrielle pouvant être considéré comme le principal centre de production de ressources nouvelles dans la région, SASSANDRA sera le support administratif de la ville de SAN PEDRO et du Sud-Ouest, et devra en outre profiter de sa position de ville de transit vers SAN PEDRO.

SOUBRE sera le principal noeud routier du Sud-Ouest par où transitera la plus grande part du trafic lourd créé par le port nouveau. Cette ville est également située au centre d'une région agricole appelée à un développement important. Elle devra par conséquent construire son développement autour de ces deux axes en mettant en place un certain nombre d'équipements et de services adaptés.

GUIGLO, Préfecture nouvelle est située au Nord d'une zone appelée à un peuplement rural dense basé sur le développement de cultures riches (café, cacao). L'agglomération de TAI ne sera que progressivement touchée par l'extension vers le Sud de cette zone de peuplement et ne s'ouvrira réellement sur l'ensemble de la région qu'avec la création de nouvelles

./..

liaisons routières vers l'Est ou le Sud.

Les agglomérations de l'extrême Sud-Ouest ( Grand-Béréby, Tabou) devront veiller à ce que l'installation des périmètres agro-industriels principalement concentrés dans cette région ne se fasse pas complètement en dehors du rôle de support qu'elles pourraient jouer.

D'autre part, elles auraient une place importante à jouer dans le développement du tourisme côtier, par la création au sein de ces villes d'une infrastructure d'accueil.

Ainsi, les villes du Sud-Ouest, en dehors de la Ville de San-Pedro qui fait l'objet d'une action concertée du Gouvernement, se développeront prircipalement par l'initiative et la volonté de leur population et des autorités locales.

## 2. II. 3. - PORT

Le port est dimensionné pour pouvoir accueillir des bateaux de 15. 000 T, de 10 m de tirant d'eau et de 150 m de long. Ce sont les plus gros navires croisant actuellement au large des côte africaines, et il y a tout lieu de penser qu'il en sera encore de même pour les dix années à venir. Les navires se présenteront devant le chenal à l'Est Sud-Est, et le trouveront par des fonds de 12 m. Ils longeront la jetée de protection contre la houle, de 265 m de longueur, disposeront de 400 à 500 m pour casser leur erre et pourront évoluer dans un cercle d'évitage de 450 m de diamètre.

Les caractéristiques du port sont les suivantes :

La surface totale disponible est de 60 ha en plans d'eau et de 85 ha en terre plein - 12 postes à quai et 7 mouillages pourront être mis en service. La superficie des parcs à bois représente 22 ha autorisant l'embarquement de 565. 000 tonnes de grumes par an.

La capacité maximale qui sera autorisée par l'ensemble de ces installations est de deux millions de tonnes, c'est à dire celle d'un port régional de bon niveau. Rien n'empêchera bien sûr d'étendre indéfiniment ce port si les besoins l'exigent, mais ces extensions couteront alors, au delà du douzième poste à quai, ce qui coutent normalement, sur la côte d'Afrique, les ports pris sur la mer.

./..

La première tranche qui est financée et en cours de réalisation, comprend deux poste à quai et six mouillages.

Un mouillage peut évacuer 150. 000 T de grumes par an si le travail s'effectue au rythme de deux postes de huit heures par groupe.

Cela donne pour le bois une capacité de 900. 000 T/an.

Pour les quais la capacité d'un poste à quai est évaluée à 100. 000 T/an, ce qui donne 200. 000 T/an pour les deux postes en cours de réalisation.

Les prévisions initiales de trafic sont données dans le tableau I ci-après :

## I - Prévisions de trafic (Extrait de la note du Plan "Développement du Sud-Ouest Port de SAN PEDRO")

| Nature des Marchandises | 1975 | 1980 | 1985 |
|---|---|---|---|
| Bois en grumes | 600.000 | | 450.000 |
| Bois usinés | 100.000 | 130.000 | 130.000 |
| Divers | | | |
| Huile palme | 33.400 | 55.000 | 55.000 |
| Palmiste | 8.400 | 14.000 | 14.000 |
| Latex | | 7.900 | 42.700 |
| Cellulose | 150.000 | 150.000 | 150.000 |
| Café | 30.000 | 30.000 | 30.000 |
| Cacao | 15.000 | 15.000 | 15.000 |
| Import | *180.000 | 230.000 | 300.000 |
| Trafic Total | 1.128.000 | 1.242.000 | 1.197.000 |

./..

Ces prévisions donnaient, pour les mouillages et les postes à quai :

| Année | 1975 | 1980 | 1985 |
|---|---|---|---|
| Mouillages | 700. 000 | 730. 000 | 580. 000 |
| Postes à Quai | 416. 800 | 501. 900 | 606. 700 |

Il aurait fallu d'après ces prévisions ;

1975 — 5 mouillages
4 Postes à quai.

1980 — 5 mouillages
5 postes à quai

1985 — 4 mouillages
6 postes à quai.

D'après des prévisions plus actuelles (cf note "Sud-Ouest effort de développement et Plan de transport"), il semblerait que, pour le bois, le trafic en 1975 serait plus fort mais décroitrait ensuite plus rapidement ;

- Pour les produits agricoles exportés, les tonnages seraient plus faibles en 1975 et croitraient ensuite plus rapidement ;

./..

- Pour la pâte à papier le démarrage se ferait en 1980. Les nouvelles prévisions sont résumées dans le tableau II.

II - Nouvelles prévisions faites à partir du Plan de transport et de la note "Sud-Ouest, effort de développement".

| Nature des Marchandises | 1975 | 1978 | 1980 | 1985 |
|---|---|---|---|---|
| Grumes | 847.000 | | 637.000 | |
| Bois usinés | 66.500 | | 64.500 | |
| Divers | | | | |
| Huile de Palme | 15.698 | 27.673 | 44.153 | 108.390 |
| Palmistes | 3.947 | 6.919 | 12.159 | 27.199 |
| Hévéa | | 3.292 | 38.739 | 44.720 |
| Pâte à papier | | | 170.000 | 204.000 |

Soit pour les mouillages et les postes à quai :

| Année | 1975 | 1978 | 1980 | 1985 |
|---|---|---|---|---|
| Mouillages | 913.500 | 800.000 | 701.500 | |
| Postes à quai | 200.000 | 240.000 | 495.000 | 683.000 |

Les mêmes valeurs sont reprises pour les importations.

./..

Il est donc évident que l'influence de la production de l'usine de pâte à papier est considérable, l'évacuation de cette production demandera à elle seule, pratiquement 2 postes à quai.

Compte tenu des chiffres ci-dessus, et du fait que la mise en service de l'usine de pâte à papier va conduire à une production de bois exportables, il faut envisager entre 1975 et 80, la transformation des trois mouillages Ouest en postes à quai, et l'approfondissement et l'agrandissement de la darse Est pour créer deux mouillages supplémentaires. Ces travaux devraient être terminés lors de la mise en service de l'usine de pâte à papier. Il faut considérer toutefois que les hypothèses ci-dessus sont fortes, et que les prévisions seront à corriger en fonction de l'évolution des programmes agricoles.

## ETAT DES FINANCEMENTS.

Travaux actuellement financés sur prêt F.A.C. - Kréditanstalt et en cours d'exécution :

Ils comprennent les travaux d'infrastructure de base :

Barrage de dérivation du fleuve.

Cercle d'évitage.

Chenal d'accès.

Jetées, Ouest, Est, et de la passe.

Le parc à bois terrestre et flottant.

./..

Le quai de mise à l'eau des billes
Cinq mouillages
Deux postes à quai.
Bâtiment administratif
Quai de servitude.

D'après le marché le montant de ces travaux est de 3.038 M. et il était estimé un dépassement de 175 M. environ.

En plus de ces travaux qui sont en cours certains travaux sont indispensables pour la mise en service du port. Ce sont :

a) Travaux supplémentaires aux travaux actuels

| | |
|---|---|
| Deuxième tranche du creusement du lit de la SAN PEDRO..... | 160 M. |
| Allongement du quai de mise à l'eau des billes..... | 60 M. |
| Terres plein du parc à bois..... | 135 M. |
| Port de pêche..... | 346 M. |
| Soit un total de..... | 701 M. |

b) Equipements.

| | |
|---|---|
| Routes d'accès aux feux..... | 21,5 M. |
| Phares et balises..... | 50 M. |
| Adductions de fluides..... | 70 M. |

./..

Bâtiments cales..... 180 M.

Total..... 321, 5 M.

A ces travaux il faudrait rajouter 50 M. pour l'ouvrage de protection de l'Isthme Quiquerez.

Cet ensemble de travaux et d'équipements qui se monte donc à 4.215 M. environ, constitue le port opérationnel qui sera vraisemblablement suffisant jusqu'en 1975. A partir de 1975, il faudra lancer une deuxième tranche de travaux qui comprendra :

trois postes à quai,
deux mouillages,

et les dragages et équipements correspondants. Les travaux de cette deuxième tranche pourraient s'échelonner de 1975 à 1980.

L'échelonnement des travaux pourrait être le suivant :

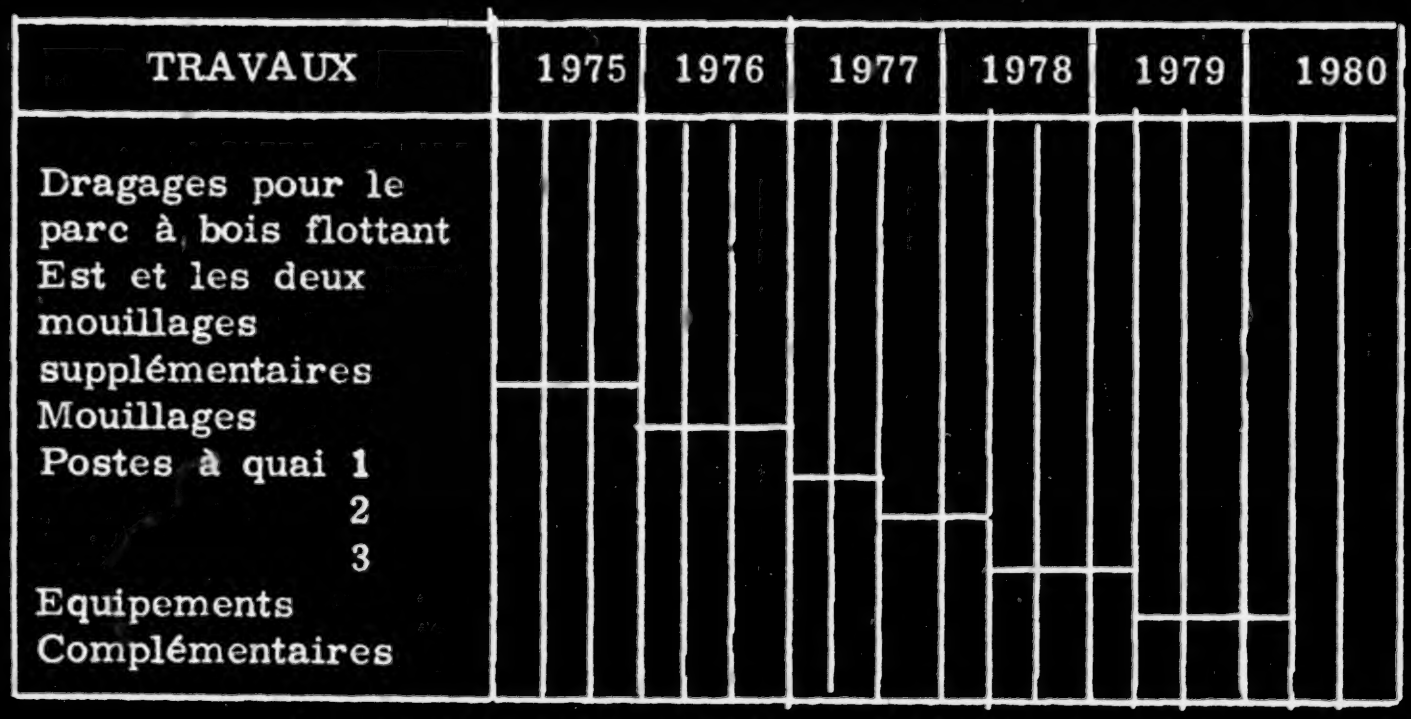


Le coût de cette deuxième tranche de travaux peut être grossièrement estimé à : 1.700 M.

## 2.II.4 - HYDRAULIQUE DU SUD-OUEST

### HYDRAULIQUE DES CENTRES URBAINS ET SEMI-URBAINS

Situation actuelle : Trois centres sont équipés :

. San Pedro dispose d'une installation provisoire
. Guiglo : 18 millions de F.CFA ont été investis.
La gérance est supportée par l'EECI.
. Sassandra: le montant des investissements effectués s'élève à 62 millions de F.CFA.
La gérance est supportée par l'EECI.

Les programmes d'équipement

A SAN PEDRO-VILLE, une installation de distribution est prévue pour un montant de 400 millions de F.CFA dont 300 millions en 1970/71.

A SOUBRE, les ressources en eau actuelles proviennent de la rivière Sassandra. Un avant-projet d'adduction d'eau existe. Une estimation des travaux de captage de la rivière Sassandra s'élève à 50 millions de F.CFA. Cet;équipement est programmé en 1972. A Fresco, seul un puits public existe à l'heure actuelle. L'estimation des travaux de forage s'élève à 10 millions de F.CFA.

A TABOU, il existe deux puits administratifs et 100 puits individuels. Un avant-projet d'adduction existe . L'estimation de travaux de captage de la rivière Tabou s'élève à 50 millions de F.CFA. Cet investissement est prévu dans le plan d'adduction d'eau en 1973.

A DUEKOUE , centre électrifié par l'EECI, les ressources en eau actuelles proviennent essentiellement de nombreux puits individuels. Un avant-projet d'adduction existe. L'estimation des travaux de captage de la rivière s'élève à 40 millions de F.CFA. Cet investissement est prévu pour 1973.

Par contre pour les 4 centres suivants, aucun projet n'existe :

.A Taï, l'estimation des investissements à faire s'élève entre 15 et 20 millions de F.CFA.

. A Grand-Béréby, le montant des investissements pourrait s'élever aussi entre 15 et 20 millions de F.CFA.

BIANKOUMA
MAN
Fakobly
Kouibli
Logouale
Bangolo
Duékoué
Blolequin
GUIGLO
Taï
LIBERIA
Grabo
Tabou
Grand-Béréby
SAN PEDRO
Soubré
Vavoua
Zuénoula
Gouitafla
Béoumi
Sakassou
BOUAFLE
DALOA
Zoukougbeu
Yamoussoukro
Sinfra
Issia
LIMITE
DE
Buyo
Guiberoua
Ouragahio
Oumé
GAGNOA
Lakota
DIVO
L'ARSO
Fresco
SASSANDRA
centres equipés
centre ou un équipement

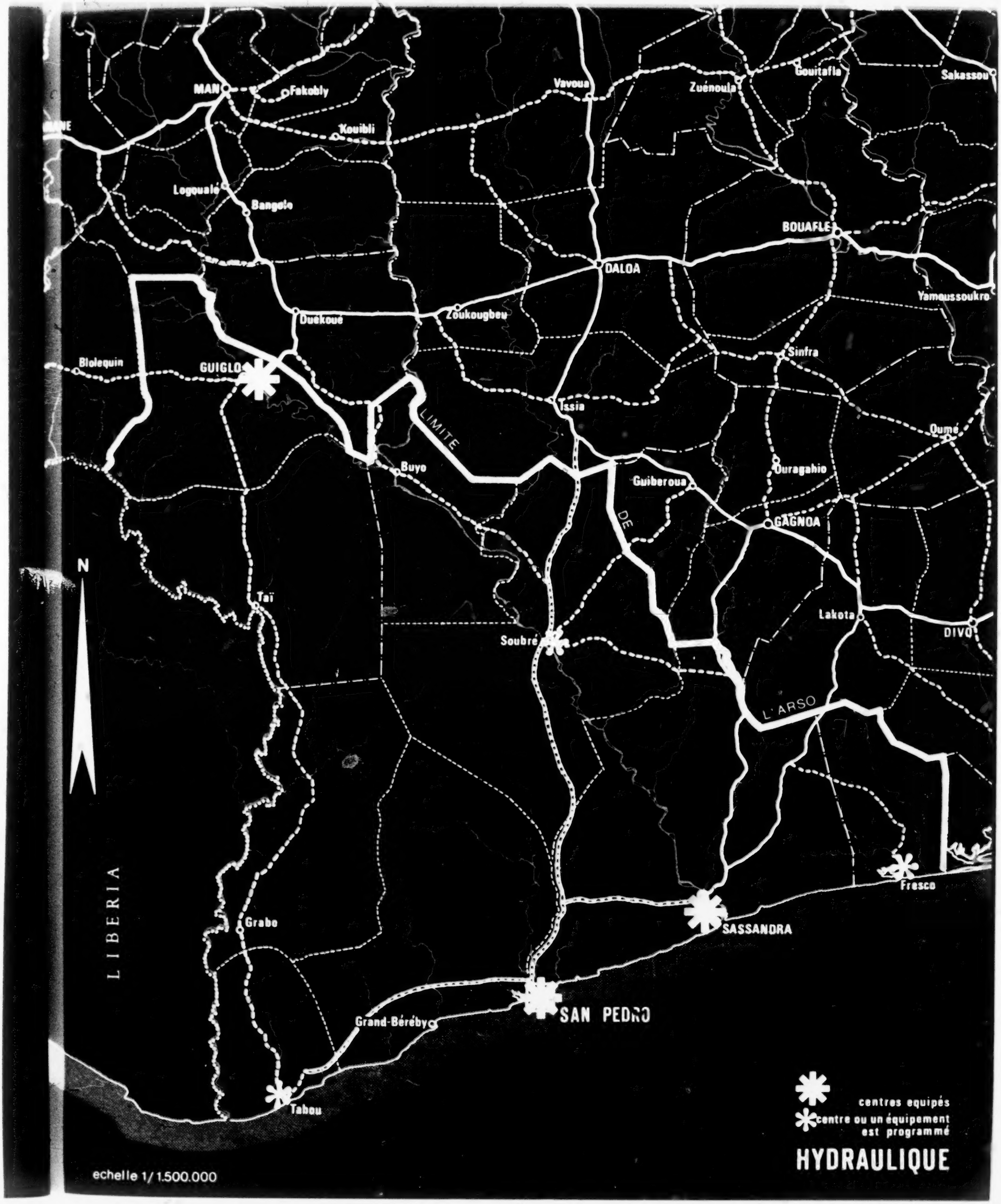
MAN
Fakobly
Vavoua
Zuénoula
Gouitafla
Sakassou
Kouibli
Logouale
Bangolo
BOUAFLE
DALOA
Yamoussoukro
Duekoue
Zoukougbeu
Sinfra
Blolequin
GUIGLO
Tissia
LIMITE
Oumé
Buyo
Ouragahio
Guiberoua
DE
GAGNOA
N
Taï
Soubré
Lakota
DIVO
L'ARSO
LIBERIA
Fresco
SASSANDRA
Grabo
SAN PEDRO
Grand-Béréby
Tabou
centres equipés
centre ou un équipement est programmé
HYDRAULIQUE
echelle 1/ 1.500.000

. A Grabo , une estimation sur la base de 6 500 F CFA par habitant donnerait un montant d'investissement de l'ordre de 10 millions de FCFA.

. A Buyo, l'investissement serait du même ordre de grandeur.

En résumé, l'ensemble des investissements à prévoir serait pour San-Pedro : 400 millions de F.CFA et pour les autres centres de l'ordre de 200 millions de F.CFA.

## HYDRAULIQUE VILLAGEOISE

**Situation actuelle** :

Il existe une vingtaine de points d'eau modernes notamment sur les axes routiers Tabou-Grabo, Guiglo-Bloléquin, Guiglo-Duekoué, Soubré-Yabayo, Soubré-Okrouyo, Sassandra-Bakayo.

L'implantation de 54 villages modernisés dans sept secteurs de développement rural nécessitera l'implantation de 100 puits et forages soit un investissement global de 110 millions de F.CFA y compris le matériel d'exhaure.

**Gestion et exploitation des équipements d'hydraulique**

Les centres urbains et semi-urbains :

Les centres actuellement électrifiés par l'EECI et ceux prévus dans les programmes de l'EECI devraient faire l'objet d'une gérance d'adduction d'eau par l'EECI.

Sur le plan économique, les deux sortes de gestion ont tout intérêt à être fusionnées pour des centres de cette importance, soit Soubré, Guiglo, Duékoué, Tabou et Fresco, car l'EECI se chargerait de l'exploitation et de la distribution d'eau.

Pour les 4 centres : Taï, Grand-Béréby, Grabo et Buyo il paraît préférable qu'au stade actuel de leur développement, l'exploitation et la gestion des équipements sommaires de base soient confiées aux Sous-Préfectures qui assureraient le recouvrement des dépenses d'entretien , de fonctionnement et d'amortissement technique au moyen de taxes forfaitaires annuelles. L'EECI pourrait à un stade ultérieur de développement des réseaux d'adduction d'eau en prendre la gérance.

Les Villages

S'agissant de points d'eau et non de réseaux de distribution élaborés, la responsabilité de ces équipements pourrait revenir aux Sous-Préfectures qui en assureraient l'entretien et le renouvellement au moyen de taxes annuelles alimentant les fonds d'aménagements ruraux qui font actuellement l'objet d'une étude de mise en place. Il faut noter que le conseil de surveillance des gérances d'eau de l'EECI en Côte d'Ivoire a été saisi d'une demande d'aide au branchement qui réduirait les coûts de branchement individuel de 50%. Cette opération présente les deux avantages suivants :

. celui de faire bénéficier plus facilement et plus rapidement de la distribution d'eau un plus grand nombre de résidents en milieu urbain et semi-urbain et celui d'être une opération blanche pour la société gérante.

Les 4 plus importants centres du Sud-Ouest seraient donc susceptibles de bénéficier de ces mesures .

Le Financement des équipements

En ce qui concerne les centres urbains et semi-urbains Soubré est le seul centre du Sud-Ouest dont l'équipement a été programmé pour l'année 1972. Les autres centres Guiglo, Soubré, Duékoué, Tabou et Fresco sont les mieux placés pour bénéficier de financements extérieurs sur emprunts ou subventions étant donné leur degré d'équipement et leur gestion prévus.

Les équipements de Taï, Grand-Béréby, Grabo et Buyo pourraient alors être pris en charge sur les ressources internes de l'Etat.

En ce qui concerne les villages seul un financement est pratiquement acquis pour la réalisation de points d'eau : il s'agit d'un programme de 1 000 puits en Côte d'Ivoire établi par le Comité National pour l'Alimentation. Le projet global de 500 millions de F. CFA est prévu sur la période 70/75. Le financement serait bilatéral FAO-ressources internes de l'Etat ivoirien. Les impacts géographiques de ce projet ne sont pas encore précisés. Il y a tout lieu de penser que la région du Sud-Ouest pourrait bénéficier de 40 à 50 millions de F.CFA dans le cadre de ce programme. D'autre part, le Fonds d'Aménagement régional préconisé par le Ministère du Plan pourrait assurer le financement d'une partie des programmes du Sud-Ouest.

En CONCLUSION, la décennie 70/80 verra les centres semi-urbains et urbains du Sud-Ouest disposer d'une adduction d'eau moderne, les villages-centres et les principaux villages du S.O. de puits nombreux ainsi que de matériel d'exhaure. La gestion et l'exploitation de ces équipements seront assurées d'une part par l'EECI, et d'autre part par les Sous-Préfectures.

## - DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS-

Dans le secteur des télécommunications, les principales actions sont concentrées en premier lieu sur la desserte de la nouvelle Ville de San-Pedro. De 1970 à 1975, 570 millions F.CFA seront consacrés à cette opération dont la plus grande part, soit 550 millions F.CFA sera immobilisée au cours de 1970 et 1971.

Ces investissements comprennent :

| | |
|---|---|
| . le faisceau hertzien Digo-Sassandra-San Pedro | 355 M |
| . le central de San-Pedro ( équipement) | 50 M |
| . le bâtiment de San Pedro | 60 M |
| . le réseau urbain de San-Pedro ( automatique) | 55 M |
| . la radio maritime de San Pedro | 50 M |
| TOTAL | 570 M |

En outre, le réseau urbain de Sassandra sera automatisé ( 25 M), les Villes de Béréby, Tabou et Fresco seront reliées au réseau(15M), une ligne aérienne reliera San Pedro à Soubré et Daloa (60M), ce qui porte à 670 Millions de F.CFA les investissements dans le Sud-Ouest au cours de la période considérée. Ce montant représente approximativement 11% des investissements totaux qui seront réalisés en télécommunications sur la même période dans tout le pays.

Le central de San Pedro aura une capacité initiale de 500 abonnés. 300 abonnés sont comptés dès la mise en service ce qui équivaut au nombre actuel d'abonnés à Daloa.

La capacité prévue du Central est de 3 à 5 000 lignes

Elle ne sera certainement pas atteinte en 1980, même dans une hypothèse de très forte croissance( 15% par an).

L'ensemble de la Région du Sud-Ouest et tous les centres importants seront raccordés au réseau téléphonique du pays en 1975, à l'exception de Buyo et de Taï. Les réseaux de Sassandra et San Pedro seront automatiques.

Au cours de la période quinquennale suivante, en dehors des extensions de réseaux urbains existants, l'automatisation de Soubré, Fresco et d'Issia est prévue.

Les centres de Taï, Buyo et Grabo seront progressivement associés au développement général de la région avec la création envisagée de l'axe routier Duekoué-Yabayo et la mise en place des projets agricoles.

# L'ENERGIE ELECTRIQUE DANS LE SUD-OUEST

Actuellement, une distribution publique d'électricité n'existe que dans quatre centres, situés sur le périmètre de la zone :

- SAN-PEDRO, avec centrale de 2 x 500 kW,
- SASSANDRA, avec centrale de 2 x 500 kW,
- SOUBRE, avec 200 kW installés,
- GUIGLO, avec 150 kW installés,

l'ensemble représentant, avec les réseaux, un investissement de 270 MF.

## 1. - PERIODE 1970-1975

Au cours de cette période :

- la ville de SAN-PEDRO se développera, avec l'apparition des premières industries (cimenterie, scieries)
- de nouveaux villages, modernes, apparaitront à partir de 1973 sur l'axe routier SAN-PEDRO-SASSANDRA (implantation des populations déplacées par KOSSOU)
- les sous-préfectures isolées seront électrifiées ponctuellement, à partir de 1973 (après ouverture des routes) : TABOU, BEREBI, GRABO, TAI, FRESCO.
- le développement de la consommation à SASSANDRA justifierait, vers 1975, la suppression de la centrale, et le raccordement par ligne 30 kV

../..

à la centrale plus importante de SAN-PEDRO.

Cette ligne sera probablement avancée en 1974 ou 1973, pour alimenter les villages nouveaux situés sur le parcours.

L'évolution la plus importante sur le plan de l'énergie pendant cette période, se situera à SAN-PEDRO:

| | Populat. sedent. | Cons. B.T (GWh) | Cons. H.T (GWh) | Cons. totale GWh | Pointe B.T kW | Pointe H.T kW | Pointe totale kW | Puis. instal. kW |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1970 | 8.000 | 0,15 | 0,75 | 0,90 | 50 | 150 | 200 | 500 |
| 1975 avec Sassandra | 30.000 | 2,20 | 9,00 | 11,20 | 600 | 2.000 | 2.600 | 4.000 |

Les investissements en énergie à réaliser dans le Sud-Ouest, de 1970 à 1975, peuvent être estimés à :

| | |
|---|---|
| . extension de la centrale et du réseau de SAN-PEDRO..... | 250 MF |
| . ligne 30 kV SAN-PEDRO-SASSANDRA..... | 140 " |
| . extensions GUIGLO, SOUBRE..... | 60 " |
| . électrification des 5 sous-préfectures..... | 100 " |
| . électrification des nouveaux villages..... | 50 " |
| | 600 MF |

2. - <u>PERIODE 1976-1980</u>

Hormis les grands projets (fer, pâte à papier), qui peuvent intervenir au cours de cette période et qui seront

../..

../..

abordés plus loin, le pôle des besoins en énergie restera SAN-PEDRO, où la puissance de pointe à la centrale pourrait atteindre 6.000 kW vers 1980 (avec le développement de la ville, des entrepots et industries diverses).

Par ailleurs, les plantations réalisées commenceront à rapporter et favoriseront le développement rural ; notamment aux environs de SOUBRE, où de nouveaux villages modernes seront crées, et sur l'axe GUIGLO-TAI.

SOUBRE sera raccordé, par ligne 30 kV, à GUIBEROUA, et alimenté ainsi par le poste 90 kV de GAGNOA.

TAI sera raccordé, par ligne 30 kV, à la centrale de GUIGLO.

Enfin, le développement de TABOU, et de BERÉBI, favorisé par les plantations d'hévéas et de palmiers, justifiera probablement une ligne 30 kV, issue de SAN-PEDRO, et alimentant BERÉBI, TABOU et GRABO.

Ces différentes lignes 30 kV, susceptibles de transporter près de 3.000 kW à 100 km, seront suffisantes pendant de nombreuses années.

Vers 1980, les centres d'énergie seraient donc SAN-PEDRO, GUIGLO et SOUBRE,(relié à KOSSOU). Ce n'est qu'après 1980 que les besoins de GUIGLO justifieront une liaison 90 kV avec MAN ou DALOA ; que les lignes 30 kV alimentant SASSANDRA et SOUBRE seront saturées. Par conséquent, l'extension du réseau 30 kV pendant la période 1975-1980 sera pratiquement indépendante des grands projets ; par contre, après 1980, la région nécessiterait

../..

BIANKOUMA
MAN
Fakobly
Vavoua
Zuénoula
Gouitafla
Sakassou
Kouibli
Logouale
Bangolo
KOSSOU
BOUAKE
DALOA
Yamoussoukro
Duekoue
Zoukougbeu
Biolequin
GUIGLO
Sinfra
Issia
LIMITE
Oumé
Buyo
Guiberoua
Ouragahio
DE
SAGNOA
N
Soubre
Lakota
DIVO
L'ARSO
LIBERIA
Grabo
Fresco
SASSANDRA
SAN PEDRO
Grand-Béréby
Tabou
Centres electrifies
Ligne 30 kV
Ligne 90 kV
Realisation 1970.75
Ligne 30 kV
Ligne 90 kV
Realisation 1976.85

# L'ENERGIE ELECTRIQUE DANS LE SUD-OUEST 1976-1985

# L'ENERGIE ELECTRIQUE DANS LE SUD-OUEST 1976-1985
## Schema H T sans les projets fer et pate a papier

MAN
Fakobly
Vavoua
Zuénoula
Gouitafla
Sakassou
Kouibli
Logouale
Bangolo
KOSSOU
BOUAFLE
DALOA
Yamoussoukro
Ouékoué
Zoukougbeu
Blolequin
GUIGLO
Sinfra
Issia
LIMITE DE
Buyo
Oumé
Ouragahio
Guiberoua
SAGNOA
Lakota
Soubre
DIVO
L'ARSO
LIBERIA
Grabo
Fresco
SASSANDRA
Grand-Béréby
SAN PEDRO
Tabou
N

Centres electrifies
Ligne 30 kV
Ligne 90 kV
Realisation 1970-75
Ligne 30 kV
Ligne 90 kV
Realisation 1976-85

echelle 1/1.500.000

../..

un niveau de tension plus élevé, 90 ou 225 kV, dont le choix et le schéma dépendrait de la solution adoptée pour l'alimentation en énergie des grands projets.

Le programme de réseaux 30 kV et BT à réaliser de 1978 à 1980 représente environ :

| | | |
|---|---|---|
| . 400 km ligne 30 kV..... | 550 | MF |
| . 30 villages électrifiés..... | 150 | " |
| | 700 | MF |

Il faudrait y ajouter environ 350 MF pour les extensions de centrales (dont 200 à SAN-PEDRO), si les grands projets n'intervenaient pas avant 1980.

## 3. - LES PROJETS FER ET PATE A PAPIER

Le projet d'extraction du minérai de fer de Bangolo nécessiterait :

. si l'évacuation est réalisée par pipe, 300 GWh à Bangolo et 150 GWh à SAN-PEDRO (pelletisation)

. si l'évacuation est réalisée par chemin de fer, 300 GWh à Bangolo où se ferait probablement la pelletisation.

L'usine de pâte à papier, prévue à SAN-PEDRO, produirait elle-même la majeure partie de son énergie, mais demanderait au réseau environ 50 GWh et une puissance maximale de 25 MW.

Il est donc possible que dans la période 1975-1980, apparaissent d'importants besoins en énergie, qui pourraient atteindre :

../..

BIANKOUMA

TABALA
500GWh

MAN

Fakobly

Vavoua

Zuénoula

Gouitafla

Sakasso

MANE

Kouibli

225kV

90kV

Logouale

Bangolo

KOSSOU

BOUAFLE

500GWh

90kV

DALOA

90kV

Zoukougbeu

Yamoussoukro

Blolequin

GUIGLO

Sinfra

LIMITE DE

Issia

Oumé

225kV

Buyo

Guiberoua

Ouragahio

GAGNOA

N

Daï

90kV

90kV

Soubré

Lakota

DIVO

L'ARSO

90kV

225kV

LIBERIA

Grabo
1000GWh

225kV

225kV

Grand-Bereby

SAN PEDRO
Centrale thermique
200GWh

SASSANDRA

VARIANTE BAFING
+THERMIQUE

VARIANTE CAVALLY

# L'ENERGIE ELECTRIQUE DANS LE SUD-OUEST 1976-1985

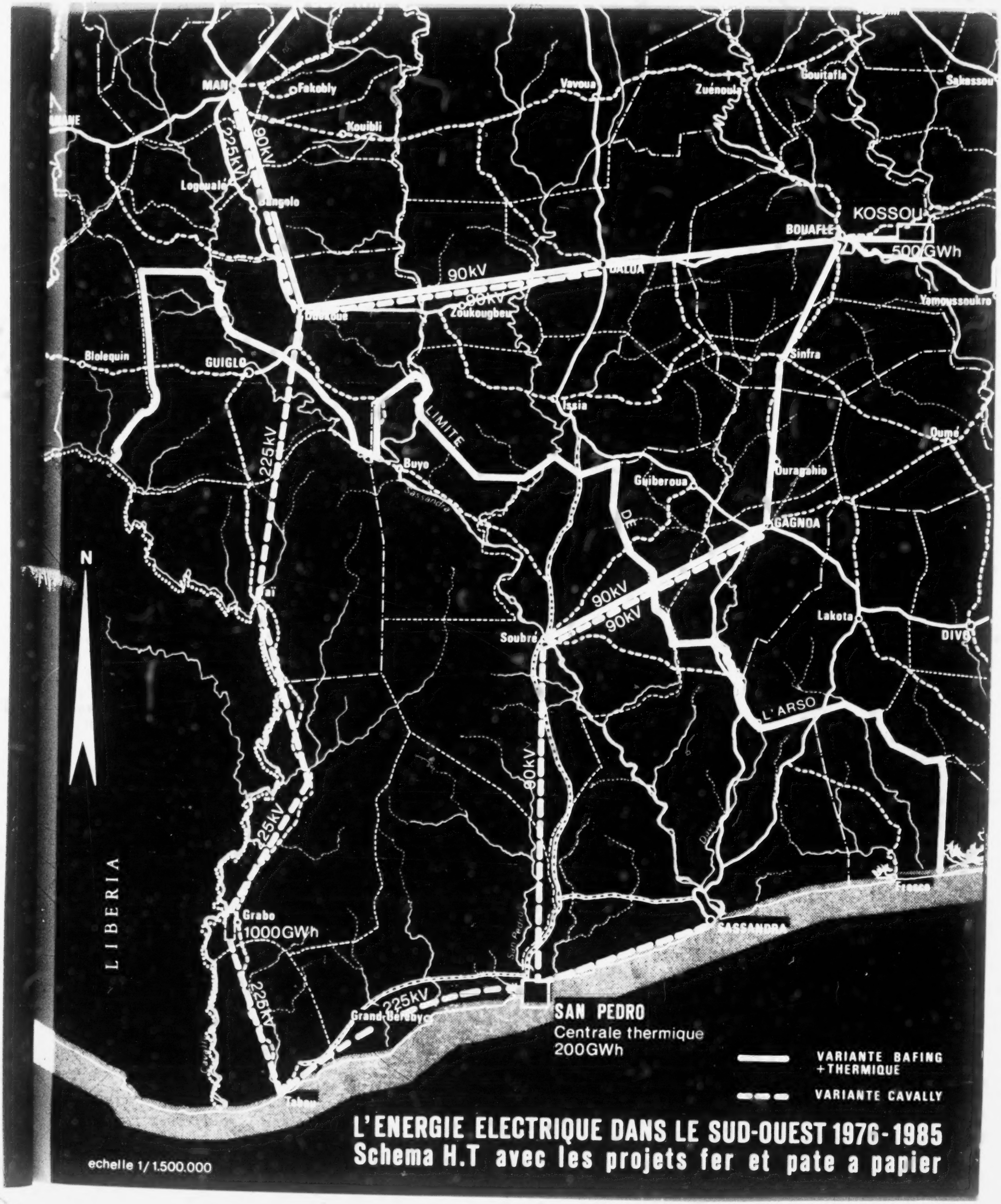
MAN
Fakobly
Vavoua
Zuénoula
Gouitafla
Sakassou
Kouibli
225kV
90kV
Logouale
Bangolo
KOSSOU
BOUAFLE
500 GWh
DALOA
90kV
90kV
Zoukougbeu
Yamoussoukro
Blolequin
GUIGLO
Sinfra
Issia
LIMITE
Buyo
Ouragahio
Guiberoua
Sassandra
GAGNOA
N
Soubré
90kV
90kV
Lakota
DIVO
L'ARSO
225kV
90kV
Grabo
1000 GWh
225kV
225kV
Grand-Bereby
SAN PEDRO
Centrale thermique
200 GWh
LIBERIA
SASSANDRA
VARIANTE BAFING
+THERMIQUE
VARIANTE CAVALLY
L'ENERGIE ELECTRIQUE DANS LE SUD-OUEST 1976-1985
Schema H.T avec les projets fer et pate a papier
echelle 1/1.500.000

. 300 GWh dans la région de Bangolo
. 200 GWh à SAN-PEDRO.

Deux sites hydro-électriques ont été reconnus pour l'alimentation en énergie du Sud-Ouest :

. le site de TABALA, sur le Bafing (450 GWh en deux ouvrages)

. le site de GRABO, sur le Cavally (500 à 1.500 GWh), qui ferait l'objet d'un ouvrage commun au Libéria et à la Côte d'Ivoire.

Les besoins de Bangolo donneront vraisemblablement beaucoup d'intérêt à l'aménagement du Bafing, qui n'aurait été justifié que beaucoup plus tard par les autres besoins de la région.

Le Bafing alimenterait MAN, BANGOLO, GUIGLO, en 90 kV (ou 225 kV, suivant la puissance d'équipement, avec interconnexion ultérieure à KOSSOU, par DALOA).

Ces équipements (avec les lignes et les postes) représentent 15 à 20 milliards de F CFA ; ils pourraient être fractionnés sur la période 1980-85, si l'aménagement amont s'avère suffisant dans la première phase d'exploitation du minérai.

Une centrale thermique à BANGOLO conduirait, bien entendu, à des investissements moindres (6 milliards FCFA), mais l'approvisionnement du combustible serait onéreux.

Pour la région de SAN-PEDRO, les besoins ne paraissent pas encore à la mesure (côté ivoirien) de l'aménagement du Cavally, et il est probable qu'une centrale thermique serait plus économique pendant une décennie ou deux. Une telle centrale fournissant 200 GWh, représente un investissement de 4 milliards FCFA.

Les études du Bafing et du Cavally sont en cours. Si le Bafing se revèle trop onéreux, on pourrait envisager la réalisation du Cavally, avec alimentation 90 kV et 225 kV de SAN-PEDRO et de la région BANGOLO-MAN.

Un schéma énergétique à long terme de cette région est encore prématuré ; il doit attendre les conclusions, dans deux ou trois ans, des études en cours sur les sites hydrauliques.

Quoiqu'il en soit, si les grands projets fer et pâte à papier se réalisent dans la période 1975-80, ils nécessiteront des investissements pour la production d'énergie dont le montant avoisinera 10 ou 20 milliards F CFA, selon la solution, thermique ou hydraulique, qui sera retenue.

---

## 2.III. DEVELOPPEMENT CULTUREL

### ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

La carte scolaire ci-jointe reproduit l'implantation des écoles primaires publiques et privées en 1969-1970. L'enseignement privé totalise environ 77 classes et l'enseignement publique 317 classes réparties en 80 écoles.

Le programme de développement de l'Enseignement Primaire défini par le projet de Loi-Cadre, conformément aux objectifs de la première esquisse du Plan Quinquennal 1971-1975, prévoit la scolarisation à 100% en 1985-1986, en retenant pour 1979-1980 l'objectif d'une scolarisation totale des enfants atteignant l'âge de 6 ans.

Ce programme se développera selon une progression des effectifs permettant d'atteindre un taux de scolarisation de 58% en 1975 et 70% en 1980.

Appliqué à la région du Sud-Ouest, en tenant compte des projections de population et en retenant une hypothèse de stabilisation de l'Enseignement privé, ce rythme de développement implique une implantation d'infrastructures scolaires publiques, selon tableau ci-dessous :

| Nombre de classes S/Préfectures | Existant | Objectifs | | Créations | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1970 | 1975 | 1980 | de 1970 à 1975 | de 1975 à 1980 | de 1970 à 1980 |
| Gd. Bereby | 12 | 76 | 137 | 64 | 61 | 125 |
| Grabo | 8 | 13 | 20 | 5 | 7 | 12 |
| Tabou | 43 | 57 | 105 | 14 | 48 | 62 |
| Taf | 14 | 21 | 64 | 7 | 43 | 50 |
| Sassandra | 93 | 117 | 199 | 24 | 82 | 106 |
| Bayo | 9 | 17 | 23 | 8 | 6 | 14 |
| Soubré | 68 | 93 | 178 | 25 | 85 | 110 |
| San Pedro | 6 | 84 | 173 | 78 | 89 | 167 |
| Guiglo | 48 | 49 | 109 | 1 | 60 | 61 |
| Fresco | 16 | 26 | 44 | 10 | 18 | 28 |
| TOTAL.. | 317 | 553 | 1052 | 236 | 499 | 735 |

.../....

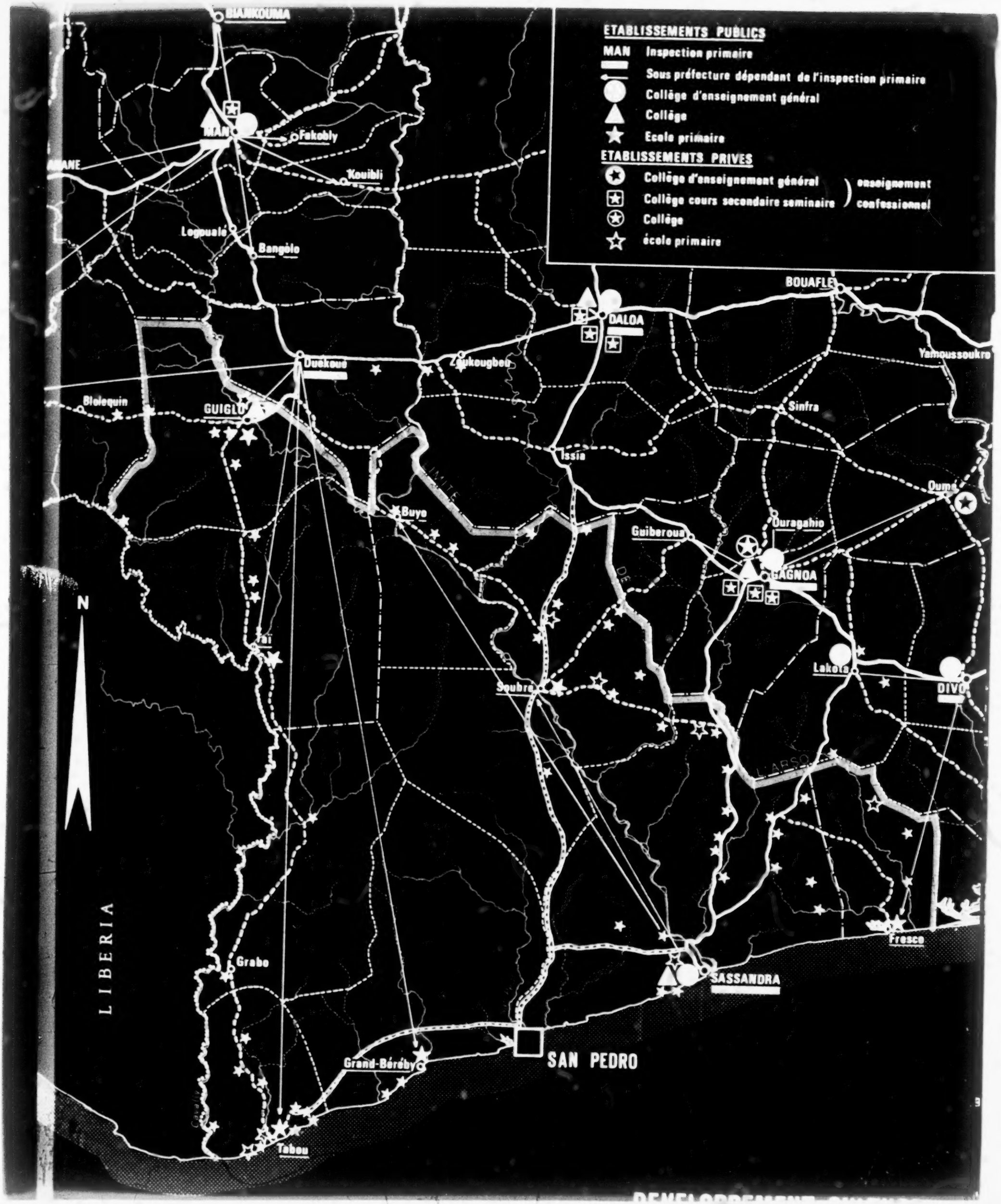
ETABLISSEMENTS PUBLICS
MAN Inspection primaire
Sous préfecture dépendant de l'inspection primaire
Collège d'enseignement général
Collège
Ecole primaire
ETABLISSEMENTS PRIVES
Collège d'enseignement général
Collège cours secondaire seminaire
Collège
école primaire
enseignement confessionnel
BIANKOUMA
MAN
Fakobly
Kouibli
Logouale
Bangolo
Duekoue
Zukougbeu
GUIGLO
Bloléquin
Buyo
Soubre
BOUAFLE
DALOA
Yamoussoukro
Sinfra
Issia
Oumé
Ouragahio
Guiberoua
GAGNOA
Lakota
DIVO
Fresco
SASSANDRA
SAN PEDRO
Grand-Béréby
Tabou
Grabo
LIBERIA
N

MAN Inspection primaire
Sous préfecture dépendant de l'inspection primaire
Collège d'enseignement général
Collège
Ecole primaire

ETABLISSEMENTS PRIVES

Collège d'enseignement général ) enseignement
Collège cours secondaire seminaire ) confessionnel
Collège
école primaire

MAN
Fakobly
Kouibli
Logoualé
Bangolo
Duekoue
Zoukougbeu
Bielequin
GUIGLO
Taï
Buyo
Soubre
BOUAFLE
DALOA
Yamoussoukro
Sinfra
Issia
Oumé
Ouragahio
Guiberoua
GAGNOA
Lakota
DIVO
Fresco
SASSANDRA
SAN PEDRO
Grand-Béréby
Grabo
Tabou
LIBERIA
N

echelle 1/ 1.500.000

# DEVELOPPEMENT CULTUREL

Les investissements nécessaires à la réalisation de ce programme seraient de l'ordre de 470 Millions de francs pour la période 1970-1975, et 1 000 Millions de francs pour la période 1975-1980, soit 1 470 Millions de francs pour la décennie 1970-1980.

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La carte scolaire reproduit l'implantation des établissements d'Enseignement Secondaire de l'année scolaire 1967-1968.

Il conviendra de prévoir :

. Pour la période 1970-1975 :

- l'extension du Collège de Sassandra assurant un enseignement de 1er et de 2ème cycle.
- la création d'un établissement de 1er cycle à San Pedro.

. Pour la période 1975-1980 :

- l'extension du 2ème cycle de l'établissement de San Pedro.

Le volume global d'investissements serait de l'ordre de 400 Millions de francs.

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

En raison du développement de la zone considérée, il conviendra de la doter de moyens de formation professionnelle, adaptés aux besoins en emplois

A cet effet peuvent être prévues les créations suivantes, la localisation devant être définie en fonction d'études ultérieures :

2 Centres Techniques Ruraux Masculins
pour la formation d'ouvriers pour centres semi-urbains et d'artisans ruraux.

1 Centre Technique Féminin
pour la formation professionnelle et la promotion féminine.

1 Centre Technique Urbain Masculin
pour la formation d'ouvriers qualifiés.

1 Centre de Formation Maritime

1 Collège d'Enseignement Technique Commercial et Industriel
établissement de second cycle pour la formation des cadres moyens et moyens-supérieurs.

Le volume global d'investissements serait de l'ordre de 320 Millions de francs.

.../..

## ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Pour assurer la formation requise pour le développement agricole et son encadrement, un Collège Technique Agricole devra être implanté à San Pedro au cours de la période 1970-1975.

Par ailleurs, des moyens de formation et de promotion paysanne devront être définis et réalisés.

Le volume global d'investissements peut être estimé à 300 Millions de francs.

## AUTRES SECTEURS DU DEVELOPPEMENT CULTUREL

Des études ultérieures devront préciser les besoins éducatifs socio-culturels et sportifs et déterminer en conséquence les types d'établissements et les implantations d'infrastructures.

En résumé, le montant des investissements à prévoir pendant la période 70-80 en ce qui concerne le Développement Culturel, devrait se situer aux alentours de 3 Milliards.

# - INFRASTRUCTURES SANITAIRES

## POUR LA REGION DU SUD-OUEST

Une LOI-CADRE de SANTE PUBLIQUE, en cours d'élaboration, viendra déterminer le cadre de la politique sanitaire à réaliser pour le prochain PLAN 1971-9175.

D'ores et déjà, le projet de la LOI-PROGRAMME 1970-1972, reprenant les objectifs retenus par la LOI-PLAN 1967-1970, confirmés par la première esquisse du PLAN 1971-1975, retient parmi les aspects essentiels, la nécessité de tenir compte à la fois des besoins réels et des ressources disponibles, cherchant à utiliser au maximum le personnel qualifié existant avant de créer des postes nouveaux.

Ce programme, à court terme, comme à long terme, doit viser du triple point de vue :

- des équipements
- du personnel temporaire, et
- du coût des prestations

H Hopital

L Léproserie

P Poste médical

GE Centre de zone des grandes endémies

Dispensaire

M Maternité

BIANKOUMA

MAN

Faxobly

Kouibli

Logouale

Bangolo

Duekoue

Toulepleu

Blolequin

GUIGLO

Buyo

Tai

Grabo

Tabou

Grand-Béréby

SAN PEDRO

Soubre

Zoukougbeu

DALOA

BOUAFLE

Yamoussoukro

Sinfra

Issia

Guiberoua

Ouragahio

GAGNOA

Oumé

Lakota

DIVO

Fresco

SASSANDRA

N

LIBERIA

Hôpital

Léproserie

Poste médical

Centre de zone des grandes endémies

Dispensaire

Maternité

MAN

Fakobly

Kouibli

Logouale

Bangolo

DALOA

BOUAFLE

Yamoussoukro

Duekoue

Zoukougbeu

Bloléquin

GUIGLO

Sinfra

Issia

Oumé

Buyo

Guiberoua

Ouragahio

GAGNOA

Taï

Soubré

Lakota

DIVO

Frosco

SASSANDRA

Grabo

Grand-Béréby

SAN PEDRO

Tabou

LIBERIA

N

echelle 1/1.500.000

# INFRASTRUCTURE SANITAIRE

à réduire les disparités actuelles entre :

- les régions
- le milieu urbain et le milieu rural,
- les catégories socio-professionnelles,

s'agissant plus particulièrement de la Région du Sud-Ouest dont le programme de développement prévoit le triplement de la population entre le chiffre de 1965 ( 118 000 ) et 1980 ( 360 000) et compte tenu de l'état de l'infrastructure sanitaire existante, il semble relativement aisé d'évaluer, au moins sommairement, le volume d'investissement à réserver durant cette période.

En matière d'Infrastructure Hospitalière en vue de compléter les établissements existants, notamment l'Hôpital de SASSANDRA, la LOI-PROGRAMME pourrait réaliser dès 1970, la première tranche de l'Hôpital de SAN PEDRO, lequel sera terminé en 1972. Aux 150 millions d'investissements nécessaires pour cette opération, il conviendra vraisemblablement d'ajouter 50 millions avant 1975, et environ 100 millions entre 1976 et 1980 dans la perspective de l'extension ou de la création de petites formations urbaines ( Centres de Santé, Maternités, etc...). L'opportunité d'un Centre Hospitalier à vocation régionale ne semble pas devoir être envisagé avant encore un certain délai.

C'est donc dans le domaine de la " Médecine Sociale" que l'effort sera le plus conséquent notamment pour les aménagements structurels les plus fondamentaux , en observant toutefois

que les incidences financières d'investissement doivent rester raisonnables et que le problème essentiel continuera d'être l'insuffisance de personnel qualifié, spécialement au cours du premier quinquennat.

La récente réforme intervenue au Ministère de la Santé Publique élargit très sensiblement la vocation initiale de ce secteur d'intervention. Faisant une part de plus en plus importante à l'action préventive, ces services auront à répondre aux nombreux problèmes posés par :

- malades transmissibles
- enfants et adolescents
- assainissement
- éducation sanitaire
- psychiâtrie sociale
- infrastructures et services polyvalents.

C'est en particulier à ce dernier chapitre qu'après avoir prodédé à une refonte ( Interventions des Grandes Endémies et Services d'Hygiène, assainissement, Centres de Prévention Maternelle et Infantile et Inspections Médico-Scolaires, Centre de Santé et Maternités rurales, etc...) et une réorganisation en structures opérationnelles, l'on verra apparaître des zones de dépistage, traitement, propagande ( Zones de D.T.P.).

Ces zones DTP sont des subdivisions territoriales, fonction-

nelles et administratives d'un secteur au sous-secteur couvrant une population de 15 à 20 000 habitants et participant à toutes les missions dévolues au secteur de rattachement ( dépistage, traitement, contrôle et prévention).

Les Secteurs et Sous-Secteurs ( 15 à 20 000 habitants) sont regroupés autour d'une formation dite " Secteur de Médecine Sociale intégrée". Un investissement correspondant peut être estimé à 100 millions, soit pour 2 opérations à prévoir sur la période : 200 millions.

A titre indicatif, les charges annuelles de fonctionnement peuvent être chiffrées aux alentours de 80 millions.

Ces prévisions ne prennent évidemment pas en compte les crédits d'investissements supplémentaires qu'il conviendra d'affecter aux autres opérations spécifiques de " Médecine Sociale" en particulier aux chapitres :

- maladies transmissibles
- hygiène et assainissement du milieu,
- etc. . .

au profit desquels des conclusions sérieuses ne peuvent être formulées qu'ultérieurement, et, en tout état de cause, dans le cadre de la politique générale qui sera définie par la LOI-CADRE de SANTE PUBLIQUE.

C'est pourquoi, en conclusion, ce document ne peut avoir la prétention de définir avec précision la ventilation des crédits néces-

saires au programme de développement sanitaire de la Région du Sud-Ouest, encore moins de localiser exactement les futures implantations d'équipements.

Eu égard à l'information présentement connue, il s'agit d'un survol général qui permet d'évaluer sommairement la masse globale d'investissements à environ

| | 70-75 | 76-80 | TOTAL |
|---|---|---|---|
| - Médecine hospitalière | 200 M | 100 | 300 |
| - Médecine sociale(1) | 350 M | 350 | 700 |
| | 550 M | 450 M | 1 000 M |

(1) considérant qu'il n'est pas déraisonnable d'affecter annuellement une somme moyenne de 50 M aux programmes divers d'intervention de la Médecine Sociale en plus des 200 M spécifiquement nécessaires à la mise en place des " Secteurs de Médecine Sociale intégrée".

## 2.V. - INFRASTRUCTURE SOCIALE

L'objectif principal de la planification sociale et culturelle est de réaliser des équipements polyvalents destinés aux jeunes et aux adultes des deux sexes.

Trois types d'activités seront prévues :

- des activités sociales assurées par des assistantes sociales;
- des activités éducatives ( assurées par les agents du Ministère de la
- des activités culturelles ( Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports.

. Il est prévu un équipement de ce type pour chaque unité de 6 000 à 10 000 habitants, ce qui représentera environ un centre par sous préfecture et un investissement moyen de 20 Millions de F.CFA, dont 15 Millions pour l'infrastructure et 5 Millions pour l'équipement. Le coût annuel de fonctionnement est évalué à 5 Millions de F.CFA.

Le coût global de ces installations atteindra vraisemblablement 700 Millions de F.CFA.

. Ces installations pourront être étendues aux "villages centre" répartis au sein des sous-préfectures, véritables pôles d'attraction pour un ensemble d'autres villages moins importants situés dans un rayon inférieur à 20 kms.

Pour les villages-centres les plus dynamiques, c'est à dire plus peuplés et plus riches que les autres, un équipement du type "sous-préfecture" pourrait être envisagé. Il appartiendra aux autorités de ces régions de décider de l'opportunité de l'implantation de ces équipements. Il suffirait simplement qu'elles tiennent compte des trois critères suivants :

- la localisation du quartier populaire;
- la proximité du Centre Commercial;
- la proximité d'une unité sanitaire.

Dans un premier temps, ce sont des équipes mobiles d'agents de formation sociale qui, partant des localités pourvues d'un équipement social (éducatif ), rayonneront sur les villages moins importants.

# - CHAPITRE 3 -

# - LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU SUD-OUEST -

## PREAMBULE

Le développement industriel du Sud-Ouest entre dans le cadre plus général de la politique industrielle pratiquée en Côte d'Ivoire. La Région du Sud-Ouest est une région vierge, riche de potentialités; la structure des sols est remarquable; le climat chaud et humide la prédispose à la production agricole et une prospection systématique a permis de découvrir des zones d'intérêt minier pour un certain nombre de substances dont le Fer et des métaux non ferreux.

La Région du Sud-Ouest doit donc être considérée comme un périmètre d'action où l'absence de population et de structures constituent un facteur favorable à un aménagement de type moderne créé de toute pièce.

# I - LES GRANDES LIGNES DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU SUD-OUEST -

Les investissements prioritaires dans la première phase du développement du Sud-Ouest se situent dans le cadre du développement agricole et de l'infrastructure. Cependant, un caractère particulier sera donné à la politique de promotion industrielle mise en oeuvre par les pouvoirs publics, celle-ci s'ordonnant en fonction de trois objectifs principaux :

11. La valorisation sur place des produits locaux.
12. Le développement de la production de biens consommés sur le marché africain.
13. La création d'une industrie de transformation exportatrice.

## 11 - La valorisation des produits locaux

La Région du Sud-Ouest disposera en quantité de nombreux produits de l'agriculture, de la pêche ou des forêts destinés à subir de multiples transformations industrielles, avant d'accéder aux marchés de consommation des pays voisins ou autres. Dans ce domaine, la compétivité des entreprises ivoiriennes, face à leurs concurrents étrangers, devra être assurée par les conditions d'approvisionnement , de production et de distribution.

## 12 - La production de biens consommés sur le marché africain

Le Sud-Ouest offrant une très bonne plateforme à toute nouvelle industrie, il est souhaitable de créer dans de nombreux secteurs des unités de production de biens jusqu'alors importés. Malgré le développement du marché national , qui sera impressionnant dans les prochaines années, la politique industrielle ne sera pas essentiellement orientée vers le marché intérieur afin d'éviter un risque de blocage démontré expérimentalement sur d'autres marchés.

## 13 - La création d'une industrie de transformation exportatrice

La Région du Sud-Ouest offre à des industries de ce type des conditions d'exploitation et de développement conformes aux marchés internationaux. Ces industries s'orienteront vers des projets tournés vers l'extérieur en bénéficiant d'accords techniques, commerciaux ou financiers de firmes privées étrangères. Il est souhaitable que des transferts de technologie puissent faciliter les développements autonomes ultérieurs. Dans cette perspective, la sous-traitance d'éléments dont la complexité pourra aller en augmentant sera recherchée. Ainsi, la Région du Sud-Ouest pourra être promue au rang de client et de partenaire des industries de transformation internationale.

## II - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DANS LE SUD-OUEST

L'activité industrielle jusqu'ici concentrée à SAS-SANDRA et GRAND-BEREBY ( ateliers d'extraction d'essences, scieries, conditionnement du café, contreplaqué, etc. . . ) se développera en liaison avec l'ouverture du Port de SAN-PEDRO et avec la mise en valeur de l'arrière-pays.

D'ores et déjà, il est possible de pouvoir présenter les projets en voie d'élaboration.

### 21 - MISE EN VALEUR DES RICHESSES NATURELLES

#### 210 - Le Bois et les Industries forestières:

La Région du Sud-Ouest bénéficie d'une situation favorable car les ressources forestières sont considérables. La production régionale atteindra 1 million de tonnes en 1975, soit 6,45 milliards de Francs CFA, dont 3,85 milliards de Francs CFA en valeur à l'exportation. Des unités de sciage , de déroulage et de placage se développent et du fait de leur taille, de leur localisation et de leur organisation accèderont à la compétitivité internationale.

De plus, la création d'une importante usine de fabrication de parquets, dont la production annuelle représentera

environ 100 000 m3 de bois, soit 10 à 15% des exportations de SAN-PEDRO, est programmée pour 1971. Cette usine représentera un investissement d'environ 500 millions de F.CFA et réalisera une prdduction évaluée à 1 milliard en fournissant plus de 300 emplois.

L'industrie de la pâte à papier représentera le second secteur de la transformation des produits forestiers avec une unité de production prévue pour la période 1975-1980, d'une capacité de production d'environ 200 000 tonnes, par an, de pâte Kraft blanchie, représentant en valeur 6 milliards de F.CFA pour un investissement de 13 milliards de F.CFA. Environ 600 emplois seront créés.

## 211. Les Ressources minières

La prospection de toute la région du Sud-Ouest a permis de découvrir :

- des zones d'intérêt minier possible :

| | |
|---|---|
| - Région des Monts Trou | Cuivre, or, arsenic molybdène. |
| - Région de Toulepleu | Molybdène et cuivre |
| - Région d'Issia et de Grabo | Tantale |
| - Région de Sassandra | Molybdène et cuivre |
| - Région de Taï | Manganèse et fer |
| - Région de Monogaga | fer itabirique et fer du continental terminal. |

- des zones d'intérêt minier majeur:

. Région de Bangolo au Sud de MAN où il est envisagé une exploitation produisant d'ici 1980, 5 millions de tonnes de fer par an. Le Minerai sera enrichi sur le gisement et évacué soit par une voie de chemin de fer, soit par un pipe-line vers SAN-PEDRC où une usine de transformation en "pellets" traitera le minerai enrichi avant son embarquement. Ce complexe représente un investissement d'environ 15 milliards de Francs CFA pour une production en valeur d'environ 13 milliards par an.

## 212 - Les Oléagineux

Il est prévu, dans la Région du Bas-Cavally et au Nord de SAN-PEDRO environ 20 000 ha de palmiers dont 2 blocs industriels et des plantations villageoises. Deux usines de traitement produisent 56 000 tonnes d'huile et 15 000 tonnes de palmistes. La SODEPALM devra donc implanter une huilerie sur chaque bloc de plantation et les palmistes seront traités à ABIDJAN ou exportés par SAN PEDRO.

## 213 . L'Hévéa

Le projet de culture de l'Hévéa porte sur 10 000 ha en bloc industriel ( études faites par Michelin), au Nord de

Grand-Béréby et ceci avant 1985, et sur 14 000 ha dont un petit bloc industriel et le reste en plantations villageoises ( études faites par Good Year) dans la zone du Bas-Cavally.

214. Travail des Graines et Farines

2141. Usinage du riz : La consommation régionale est évaluée à 14 700 tonnes par an pour 100 000 habitants. Il y aura ainsi place en 1975 pour une zizerie d'une capacité de 3 000 tonnes par mois.

2142 . Boulangerie et patisserie. On estime la consommation annuelle de farine à 2 700 tonnes, soit 3 500 tonnes de pain, ce qui représente à 55 F le kilog une production de 195 millions.

2143 - Pâtes alimentaires - Biscuiterie . La consommation est estimée pour le tiers Ouest de la Côte d'Ivoire à 280 tonnes de pâtes et 500 tonnes de Biscuits en 1975. Un projet des Grands Moulins d'Abidjan est prévu avec une capacité de production de 1800 tonnes dès 1970, ce qui représente un investissement de 75 millions de F. CFA pour une production de 120 millions de F. CFA.

22 - INDUSTRIES DIVERSES

221 - INDUSTRIES CHIMIQUE ET PARACHIMIQUE

La création d'industries diverses, la construction du Port et de la Ville entrainera une consommation importante de gaz industriel . Aussi est-il envisagé de créer en 1972 un atelier repré-

sentant un investissement estimé à une centaine de millions de F. CFA. Dans le domaine des produits phyto-sanitaires, il serait possible de prévoir un atelier de formulation et de conditionnement car cette fabrication simple atteint 500 millions de F.CFA pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire.

222 - Matériaux de construction ( briqueterie, argiles du S.O., granite)

2221. Le projet d'une cimenterie est en cours d'étude. La viabilité d'une usine de broyage de clinker semble être assurée dans un port et une nouvelle ville où la consommation se développera rapidement. L'usine représentera un investissement de 250 millions de F. CFA et produira 100 000 tonnes par an.

2222. A la suite des travaux de recherche, des réserves de plus de 70 000 tonnes d'argile ont été découvertes. Celles-ci de bonne qualité, sont suffisantes pour alimenter une unité de fabrication d'environ 5 000 t/an, nécessaire à la construction et au développement de la Ville de SAN-PEDRO.

Un premier gisement de granite d'environ 20 000 000 m3 a été localisé au Nord de la Ville de SAN-PEDRO. Des études en cours permettront vraisemblablement de situer d'autres gisements dans la région.

223 - Glace

La production de glace devra être égale au poids de poisson pêché. Mais le potentiel de production sera supérieur de 50%

aux besoins du Port de pêche, soit 25 000 tonnes par an.

224 - Entretien

L'existence d'un port et nombreuses industries posera le problème de l'entretien et des réparations qui sont généralement conçus par chaque industrie comme une activité annexe intérieure à l'entreprise. Cependant, il peut être envisagé la constitution de petites et moyennes entreprises spécialisées dans ce domaine. En outre, un atèlier de carénage et de réparations navales devra sans doute être prévu pour les besoins du Port.

225 - Bâtiment

Dans ce domaine, les travaux de construction et d'équipement constitueront un très important volume d'affaires pour la profession, ce qui devrait permettre l'implantation de 5 ou 6 entreprises ivoiriennes encadrées par l'O. PE. I.

CONCLUSION

En réunissant les conditions nécessaires pour qu'un développement industriel puisse être envisagé:

. formation professionnelle,

. liaisons améliorées pour les marchandises, les personnes et l'information,

. zones industrielles,

. cadre juridique , fiscal et réglementaire, adaptés aux besoins de l'industrie,

la région du Sud-Ouest offre aux entreprises un terrain favorable à leur expansion dynamique tournée dans la mesure du possible vers l'exportation.

# - CHAPITRE 4 -

## - LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DANS LE SUD - OUEST

Dans le plan d'ensemble de développement du tourisme en Côte d'Ivoire, la région du Sud-Ouest élargie à la région de MAN, occupe une place privilégiée. Elle est constituée de deux zones :

- la côte de SASSANDRA à TABOU dispose de plages exceptionnelles et elle est destinée à un tourisme de séjour.

- la région de MAN délimitée par TOULEPLEU, DANANE, BIANKOUMA, GUIGLO permet des circuits intéressants.

Le développement touristique de cette région du Sud-Ouest située à une distance importante d'ABIDJAN est subordonnée à la création de l'infrastructure de transport prévue dans le plan global d'aménagement à savoir :

- route bitumée reliant ABIDJAN à SAN PEDRO par SOUBRE, ISSIA, DALOA, ABIDJAN.

- route côtière SASSANDRA, SAN-PEDRO, TABOU.

- routes pénétrantes TABOU-GUIGLO, SOUBRE-GUIGLO, DUEKOUE-MAN.

- un aéroport pour long courrier à SAN-PEDRO.

## SITES TOURISTIQUES

### LA COTE

Dans le plan d'urbanisation de la Ville de SAN-PEDRO, il est prévu une zone côtière, à l'Ouest, nettement séparée du Port, réservée à l'exploitation touristique. Cette zone bénéficie d'un accident rocheux et d'une barre atténuée.

- les autres sites sont nombreux et peuvent être exceptionnels comme ceux de Grand-Béréby et Monogaga où la côte forme une baie très protégée propice aux sports nautiques.

- la forêt tropicale dense offre un attrait touristique certain et des possibilités de chasse.

### LA REGION DE MAN

Située en altitude ( 800 à 1 200 m) dans la zone

montagneuse et forestière du Mont Tonkoui, cette région dispose de possibilités touristiques attrayantes et d'un climat agréable.

MAN, préfecture de la région, dotée d'un aérodrome, est le pôle d'attraction autour duquel se distribuent de nombreux sites remarquables et pittoresques comme le Pont de liane, des cascades, des villages folkloriques, etc....

Un tourisme de circuit peut très bien s'appliquer à cette région puisque les moyens de communications internes et externes et les sites pittoresques seront en nombre suffisant.

## LES MOYENS D'HEBERGEMENT

Les objectifs prévoient en 1975, 100 000 visiteurs et 300 000 en 1980 pour toute la Côte d'Ivoire, passant environ 1 200 000 nuitées, respectivement 3 300 000 dont la moitié sur toute la zone côtière.

Il est difficile de prévoir le partage de ces touristes entre la zone Est ( GRAND-LAHOU - ASSINIE) et la zone Ouest ( FRESCO-TABOU). Cependant, en première approximation, une répartition moitié-moitié peut être admise ce qui nécessiterait 2 100 lits en 1975 et 6 000 lits en 1980 dans le Sud-Ouest.

Actuellement, sur la côte de la région, il existe

IVORY COAST. Min.du Plan. Esquisse du schéma directeur d' aménagement de la région du sud-ouest. (Abidjan), 1970. 1 v.

(D-914). V. p. No. 4

moins de 100 lits et dans la région de MAN, 300 lits à la fin de 1970, soit donc un total de 400 lits.

Il est donc nécessaire de mettre à disposition dans la Région du Sud-Ouest, 1 700 lits d'ici 1975 et 5 600 lits d'ici 1980.

En d'autres termes, il faudra créer de toute pièce la capacité d'accueil du Sud-Ouest au cours de la décennie. Le programme " tourisme" du plan directeur sera un programme majeur de l'A.R.S.O.( Autorité pour l'aménagement Régional du Sud-Ouest).

# - CONCLUSION -

Cette " ESQUISSE DE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DE LA REGION DU SUD-OUEST" porte sur la décennie 1970-1980 et son objet n'a pas été de prévoir le simple aménagement d'une région vide, comme bien souvent on a pu le penser ou le dire, mais bien de dessiner à grands traits l'organisation d'un espace, devant servir de support à l'activité des hommes, à leur habitat et où ils trouveront leur subsistance.

Mettre en oeuvre une politique de l'aménagement du territoire , d'une région c'est aussi commencer par une étude attentive des comportements humains. C'est pourquoi dans l'AVERTISSEMENT placé au début de cette ESQUISSE l'accent a été mis sur la faiblesse des données actuelles et la nécessité d'approfondir les problèmes liés à la population et à son évolution.

Si les faibles délais impartis pour la rédaction de cette ESQUISSE ont fait qu'elle parait établie en fonction d'une recherche sectorielle, il n'en faut tout de même pas déduire hâtivement qu'elle se borne à vérifier qu'il y a place pour diverses sortes de spéculations. L'idée maîtresse a été de trouver et de conserver la plus forte productivité au terroir et à partir de là prévoir la création d'un système nerveux et circulatoire de la région.

Quoiqu'il en soit, il faut avoir conscience, compte tenu de ce qui précède, de la portée et des limites de la méthode utilisée.

Il sera sans doute préférable dans une phase ultérieure de n'utiliser cette optique sectorielle que pour observer les interactions en vue de redéfinir les objectifs régionaux et d'en vérifier la cohérence aussi bien au niveau régional que national.

C'est en fonction des objectifs du Plan 1971-75 actuellement en voie d'élaboration qu'il sera possible de les traduire au niveau régional en termes de programmes majeurs de développement.

Cependant cette ESQUISSE laisse percevoir déjà malgré sa qualité d'ébauche, les problèmes qui découleront de la mise en place de ce programme de développement.

Elle doit donc susciter un effort de réflexion et une prise de conscience non seulement à l'échelon régional mais aussi, et surtout même, national.

A travers les divers chapitres de cette ESQUISSE apparaît donc la préoccupation des facteurs humains.

Mais il est vain de parler de production sans s'occuper de l'armature de la région pour en préconiser les lignes de force, les zones d'établissement préférentielles et les points de rencontre spontanés.

C'est donc en fonction de ces premières données qu'ont été prévus les principaux investissements routiers et qu'aux points de rencontre spontanés seront localisés la plupart des équipements sociaux et culturels afin de leur conférer le maximum de rentabilité.

Le SCHEMA DIRECTEUR POUR L'AMENAGEMENT DE LA REGION DU SUD-OUEST, qui sera la première tâche de l'A.R.S.O. ( Autorité pour l'aménagement de la Région du Sud-Ouest), devra permettre en les affinant, voire en les modifiant, de mieux appréhender ces perspectives de développement, contribuant ainsi à l'aplanissement des disparités régionales et à la participation de la Région du Sud-Ouest à l'essor de l'économie ivoirienne.